

A - DE LA FIN DE L'EXPANSION POLITIQUE AUX MOUVEMENTS MIGRATOIRES

CONTEMPORAINS (XVIII^e siècle - 1960)

UN DEVELOPPEMENT LENT ET DES PULSIONS CHRONIQUES

I - PREAMBULE

L'histoire d'un peuple s'accompagne de celle de sa migration. La circulation humaine caractérise tous les espaces et les termes d'autochtones et d'étrangers n'ont qu'une valeur relative.

Des populations s'accroissent ; des forces s'accumulent et, sous l'action de pressions, de circonstances historiques, les groupes bougent. Ce peut être un éclatement, une turbulence, un mouvement lent... Ou bien ces groupes élargissent leur territoire, ou bien ils essaient dans des espaces vides ou sous peuplés. Parfois, ce sont des groupes importants qui émigrent ; parfois, ce sont des familles.

L'Afrique de l'Ouest n'est pas demeurée étrangère à ces translations diffuses de populations, parmi lesquelles les migrations mossi ne sont qu'un exemple. L'originalité de ce mouvement tient plutôt à sa permanence depuis des décennies (1), avec des temps forts et des temps faibles, au point que l'on a pu évoquer "l'expansionnisme mossi".

On reconnaît généralement à ce phénomène migratoire deux formes : l'une qui intéresse, dans un mouvement Nord-Sud, les pays côtiers où des masses de travailleurs vont fournir la main d'œuvre des foyers d'activité du Ghana et surtout de la Côte d'Ivoire, l'autre qui s'applique aux régions voisines du pays mossi et notamment à l'ouest de la Haute-Volta.

Tels sont, du moins, les caractères qu'il nous est donné d'observer aujourd'hui. La présente étude va nous permettre d'apporter certaines nuances à cette constatation et surtout de nous rendre compte que les deux types de mouvement sont, à bien des égards, intimement liés.

Par ailleurs, si en pays mossi il existe bien, à l'état latent, une certaine propension à l'émigration, notre propos est de démontrer que, de la fin de l'expansion politique aux années 50, et mises à part les années de disette, les migrations tant externes qu'internes au territoire voltaïque ont été provoquées, dans une large mesure, par des agents étrangers à la société et au pays considéré.

Les sources utiles à l'étude historique des migrations internes mossi sont peu nombreuses et très dispersées. Pour la période antérieure au XIX^e siècle, nous disposons essentiellement des résultats de la recherche de M. IZARD (1970), et surtout centrée sur le Yatenga, et de quelques références aux limites du peuplement mossi à la fin du XIX^e siècle dans les études du Capt. BINGER (1892) et de L. TAUXIER (1912 et 1917).

A compter de 1900-1905, ce sont les archives des postes militaires, puis les divers rapports de l'administration civile qui peuvent être mis à contribution, principalement ceux des cercles de Ouahigouya, Dori, Dédougou, Kaya et Tenkodogo, encore déposés dans les divers centres

administratifs ou recueillis au C V R S à Ouagadougou. Les publications de R. DELAVIGNETTE (1932-1935-1946), le recueil de textes constitué par P. LACARDELLE (1947) sur les migrations, ainsi que les citations incluses dans l'ouvrage de E. P. SKINNER (1964) ont été également exploités.

Les travaux de recherches publiés, J. P. LAHUEC (1968), J. M. KOHLER (1972), G. REMY (1972), J. SENECHAL (1973), M. BENOIT (1973), ou inédits (G. REMY, 1973), les enquêtes récentes effectuées dans le cadre de la présente convention d'études et dont les premiers résultats nous ont été communiqués par les chercheurs, fournissent également des informations locales sur l'historique du peuplement et les migrations contemporaines.

Les recensements administratifs ne nous permettent pas d'estimer le peuplement mossi dans toutes les aires d'accueil, avant 1955 environ. Les documents disponibles n'autorisent qu'une approche partielle de la dynamique des migrations dans le passé.

L'étude prend, de ce fait, un caractère qualitatif ; l'objectif étant de recenser les documents, de les assembler et d'analyser leur contenu, afin de replacer les migrations actuelles dans leur perspective historique (2).

La structure du texte, préparée en collaboration avec G. REMY, est, dans une large mesure, imposée par une chronologie d'événements ayant déterminé le développement ou la récession momentanée des migrations. Ainsi, les différents chapitres s'articulent-ils selon des périodes de temps variables.

Un ensemble de cartes qui se réfèrent aux informations incluses dans chacun des chapitres accompagne le texte.

II - UN PEUPEMENT RELATIVEMENT STABLE (XVII^e siècle - 1913)

La mise en place du réseau des chefferies mossi puis la constitution des royaumes Nakomse (3) tiennent de l'histoire de conquérants ayant pénétré, à partir du Sud et depuis la fin du XV^e siècle, le bassin de la Volta Blanche.

L'expansion Nakomse s'est surajoutée aux populations autochtones : tég-bisi ("fils de la terre"). "Deux grands stocks peuvent être distingués parmi ces dernières : un stock voltaïque qui paraît avoir occupé la zone mossi actuelle (...) et un stock mandé-sud appartenant au même ensemble que les Samo et les Bissa" (IZARD, 1970, p 113 et 117).

Dix neuf royaumes ont été constitués (Fig. 1).

II.1 - L'arrêt de l'extension territoriale (XVII^e - Première moitié du XIX^e siècle)

Dès la fin du XVII^e siècle, on peut considérer l'expansion du peuple mossi terminée, sauf au Nord et à l'Ouest où les Naba ("chefs") continuent jusqu'à l'arrivée des colonnes françaises (1897-1899) une certaine politique d'assimilation en pays Kurumba et Djelgobe (Nord-Est), Samo et Gurunsi (Ouest et Sud-Ouest).

A l'Est, une frontière d'un tracé particulièrement net marque les limites de l'avancée mossi et sépare les chefferies de Tougouri créées à la fin du XV^e siècle, de Bulsa et de Koupéla, datant du début du XVI^e siècle, de l'ensemble gurmantché.

Une pénétration mossi en pays Gurmantché, dans le courant du XVII^e siècle, est attestée par les toponymes mossi de la région de Bogandé et les traditions du Dia pangu qui font état de chefferies mossi vaincues ou "assimilées" par les Gurmantché (d'après SENECHAL, 1973).

"A l'extrême Sud, le pays Mossi entoure le pays Bissa et se termine par deux pointes : l'une orientale, au sud de Tenkodogo et l'autre occidentale, au sud de Manga" (IZARD, 1970, p 13). "Jusqu'au début du XVIII^e siècle, il y eût des troubles continuels entre les chefferies de Bulsa, Koupéla et Tenkodogo, qu'on ne saurait qualifier de guerres. Ce n'est que vers 1700-1710 que les Mossi pénétrèrent timidement en pays Bissa et annexent les régions de Ouargaye et de Bitou" (Tenkodogo, rapport politique, 1952).

Si la pénétration mossi avorte en pays Gurmantché et est assimilée, par la suite, en pays Bissa (4), notons toutefois le maintien d'un peuplement mossi à l'est de Koupéla : Zaora et à l'est de Tenkodogo : Yanga. Ces deux secteurs, bien que peuplés à la fois de Mossi, de Bissa et de Gurmantché, conservent encore de nos jours des caractères moré (5).

La création de ces noyaux de peuplement résulte des luttes intestines aux royaumes mossi de l'Est (chefs vaincus venus chercher refuge dans le Gurma) et non d'une volonté politique. En aucun cas, ces deux secteurs ne peuvent être identifiés à des marches frontalières.

...

Au Nord, l'expansion en pays Kurumba, à partir des royaumes de Tougouri, Boussouma, Ratenga, Risiam, Zitenga et Yatenga (fig. 1) est très tôt rendue impossible par la présence songhaï à laquelle succède celle des Peul.

L'Aribinda, peuplé de Kurumba, devient à la fin du XV^e siècle, une province songhaï d'où partent des guerriers qui combattent les incursions mossi dès le XVI^e siècle et les populations gurmantché de la région de Dori (1540) (d'après ROUCH, 1953, p 195 et 200).

Les Peul parviennent à Dori, d'où ils chassent les Gurmantché, en 1690 et fondent l'émirat du Liptako (Etat de Sokoto) auquel ils rattachent l'ancienne province songhaï d'Aribinda.

Plus à l'Ouest, les Peul Djelgobe (venus du Hombori) pénètrent le Boussouma à partir du XVIII^e siècle (IZARD, 1970, p 246).

Dans le même temps, le Ratenga qui a étendu sa domination sur les Kurumba du Lorum, jusqu'à la région actuelle de Djibo, ainsi que le Risiam qui vient de soumettre les Kurumba de Titao, perdent, au profit des Peul, les régions nouvellement ouvertes à leur influence.

Seul le royaume du Yatenga qui, lui aussi, a des visées sur le pays Kurumba, n'est pas inquiété. Naba Kango intervient même, aux côtés des Djelgobe, pour les aider à secouer la tutelle du chef de Hombori et tenter, mais en vain, de placer sous sa suzeraineté la région de Djibo (XVIII^e siècle) (IZARD, 1970, p 328-329).

Cette situation ne devait guère évoluer malgré les tentatives infructueuses du Yatenga et du Ratenga ; le premier étant le seul royaume à manifester une réelle volonté d'expansion.

La principale action mossi se situe entre 1834 et 1837, alors que le Djelbodji est passé sous la domination du Masina (1826). Les forces conjuguées du Yatenga et du Ratenga interviennent dans la région de Djibo à l'appel des Peul qui veulent s'affranchir de la suzeraineté du Masina.

"Les Mossi étaient les maîtres de la situation, mais commirent l'erreur de se conduire comme en pays conquis ; bientôt leurs exactions exaspérèrent les Peul. Ceux-ci souhaitaient un retour à l'équilibre politique antérieur tandis que le Yatenga Naba caressait l'espoir d'installer des chefs mossi en lieu et place des chefs peul. Les Peul se révoltèrent (...) et massacrèrent un très grand nombre de Mossi, notamment dans la région de Djibo où ils étaient particulièrement concentrés" (IZARD, 1970, p 338).

Cette guerre est suivie d'actions de petites envergures (1849-1852). Le Yatenga annexe la région Kurumba de Titao où des chefferies mossi sont créées. A charge de représailles, la région est pillée par les Djelgobe (1853 et 1861). (Fig. 3-1).

De son côté, le Ratenga entreprend des expéditions de pillage qui débouchent sur une lutte ouverte avec les Kurumba d'Aribinda (1837-1859 ?). "L'expédition tourna mal pour les Mossi qui eurent de nombreux tués et qui souffrirent de la soif dans un pays qu'ils ne connaissaient pas. Les Kurumba furent appuyés dans leur lutte par des groupes Touareg" (IZARD, 1970, p 377) (6).

Il ne reste plus aux Mossi, au début de la seconde moitié du XIX^e siècle qu'à accepter la domination peul et kurumba sur les confins septentrionaux de leurs royaumes.

Au Nord-Ouest, les Samo sont voisins des Mossi du Yatenga, de Yako, de Boussou et de Darigma. Originaires du Mandé, les Samo ont avancé en direction de l'Est et se sont heurtés, fin du XVII^e siècle, aux Mossi. Ces derniers ont empêché les Samo d'avancer plus à l'Est, mais ne parviennent pas à soumettre leurs villages. L'extension territoriale au Nord-Ouest est aussi bloquée.

"Les Samo sont littéralement inabsorbables : excellents guerriers, groupés en gros villages, jaloux de leur indépendance, ils fixent aux Yatenga Naba (et aux Boussou Naba) une limite occidentale à leurs ambitions territoriales" (IZARD, 1970, p 379).

Tandis que les Mossi de Boussou maintiennent une pression sur les villages samo de Toéré, Goron (canton de Dâ ; Tougan), Naba Kango tente au XVIII^e siècle d'intégrer au Yatenga les villages maya (Samo) de Dio, Gomboro, Rassouli et Wilé, sans succès.

Ces régions frontalières continuent donc d'échapper au contrôle mossi bien qu'elles soient considérées comme faisant partie du Yatenga et qu'il soit vraisemblable que des groupes mossi isolés aient pu s'y implanter (7). Des faits révélateurs de ce "modus vivendi" sont, par exemple, que des Dioula chassés de Segou à la fin du XVIII^e siècle s'établissent dans plusieurs villages samo en demandant la protection du Yatenga, mais que des Mossi chassés par la famine Zogoré (1832-1839) cherchent refuge, non chez les Samo, mais au Sud chez les Gurunsi.

Les Samo ne sont pas les seuls voisins. Les Peul établis à Lankué n'acceptent également aucune ingérence mossi et, sous le règne de Cheikou Amadou (1818-1845), la rive gauche du Sourou est réunie à l'empire du Masina (qui encercle ainsi le Yatenga). Les Mossi tentent de soumettre les Peul de Lankué (1850-1860) sans succès. Cette initiative peut être considérée comme le dernier acte militaire délibéré sur les confins du Nord-Ouest. Par la suite, ce sont surtout les pillages qui caractérisent la présence mossi dans ce secteur.

Toujours à l'Ouest, mais plus au Sud, les Gurunsi succèdent aux Samo. La région de Yako est conquise très tôt contre les populations samo et gurunsi et le Konkistenga, qui peut être considéré comme un commandement militaire, intervient peu contre les Gurunsi. Par contre, au Sud, bien que la région de Koudougou ait été occupée par les Mossi assez tôt (fin du XVIII^e siècle), "les traditions font état d'une vive résistance des Gurunsi (Léla et Nuna principalement, car les Kassena ne furent que brièvement en contact avec les envahisseurs) devant l'avancée des Nakomse. Ceux-ci, sous le sixième Moro Naba, atteignent Boromo mais se retirent ensuite sur la région de Tiou (sud de Koudougou)" (IZARD, 1970, p 16).

On constate un repli puis une stabilisation de la frontière avec la fondation des chefferies de Tiou et de Kayao qui s'apparentent à des marches militaires du royaume de Ouagadougou mais sont très isolées du pouvoir central. Ces chefferies sont perpétuellement aux prises avec les villages gurunsi qui résistent farouchement à la "colonisation" mossi.

Au Sud-Ouest, en pays Kassena, l'avancée mossi semble avoir été plus lente et diffuse. Les Gurunsi ont été progressivement chassés de la région comprise entre la Volta Blanche et la Volta Rouge et au XVII^e siècle, sous le onzième Moro Naba, les Mossi repoussent les derniers Gurunsi résidant sur la rive gauche de la Volta Rouge. Mais on ne peut parler d'un contrôle politique bien établi de ces territoires jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, époque durant laquelle la chefferie de Manga prend de l'importance tandis que, près de la Volta Rouge, s'implante la chefferie de Nobere. Auparavant, la région était divisée en une multitude de petits commandements et des incursions dioula venaient même la ravager.

Au début du XIX^e siècle, on assiste à une pénétration du pays Gurunsi, sur la rive droite de la Volta Rouge et à la naissance de petits cantons comme Guiaro, Sapuy, Kassugu, à partir desquels opèrent les Mossi. Au sujet de cette infiltration en pays Kassena, G. REMY (1973) explique : "les traditions historiques rapportent qu'à plusieurs reprises (XVII^e et XVIII^e surtout) des groupes dits gurunsi (mais ayant vraisemblablement assimilé les traits culturels reconnus comme caractéristiques de la société mossi) ont été chassés de la région de Kombissiri et de Ouagadougou ou se sont exilés à la suite de conflits politiques. Ils se sont installés le long de la Volta Rouge (...). Les groupes s'installaient dès lors que le site permettait d'échapper aux facteurs qui avaient imposé leur départ, dès lors que cessait l'emprise politique des chefs mossi". Toutefois, les familles conservaient des relations avec les villages d'origine et "il n'est pas douteux que ce tissu de relations privilégiées entre certains groupes mossi et gurunsi a beaucoup facilité les mouvements d'immigration mossi", notamment la création de petites chefferies.

L'attitude des voisins orientaux et occidentaux des Mossi est sensiblement différente de même qu'est diversifiée la politique des royaumes mossi à leur égard : au Sud et à l'Est, une stabilité de la frontière du fait du faible dynamisme politique des royaumes orientaux, de leur faible peuplement (Tougouri et Bulsa) et de la résistance "passive" des Bissa et Gurmantché ; au Nord, une politique d'expansion bloquée par la création des états peul du Liptako et du Djelgodji ; à l'Ouest par contre une limite moins nette : une bande de territoire sur laquelle les Mossi exercent une pression constante, mais âprement défendue par les Samo et les Gurunsi du Nord ; au Sud-Ouest, une infiltration lente en pays Kassena.

Au-delà de ces limites, les Mossi participent durant la seconde moitié du XIX^e siècle à deux types d'opérations : des raids de pillage et des échanges commerciaux, entretenus par des groupes spécialisés : d'une part les Nakomse et d'autre part les Yarcé. La conquête coloniale met fin aux pillages et l'instauration de l'impôt amène le développement des échanges sur les marges du pays Mossi.

II.2 - Les opérations de pillage sur les marges du pays (seconde moitié du XIX^e siècle)

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, le pays Mossi apparaît troublé par une crise propre à la société des Nakomse qui se manifeste par des conflits internes et une forte turbulence sur les marges du pays à laquelle participent les incursions djerma, peul et marka.

L'édification des structures politiques est arrivée à son terme ainsi que la conquête territoriale. "De génération en génération, l'assise

démographique de la descendance de Naaba Ouedraogo s'est considérablement élargie. Dans un premier temps, segmentation et main mise territoriale vont de pair (...) puis tandis que les dynasties se multiplient aux divers niveaux d'implantation du pouvoir politique nouveau, les frontières du territoire mossi deviennent définitivement stables et sur les mêmes villages, les mêmes régions, les mêmes royaumes, les segments dynastiques se succèdent" (IZARD, 1973, p 140).

Pour les Nakomse, c'est la fin de leur "aventure". Ceux qui n'obtiennent pas de chefferies "mènent une existence marginale, vouée au cheval et à la lance (...) à la prédation à la petite semaine (...). Les Nakomse sont pauvres, ils n'ont pas de terre, donc pas de mil (...). La référence au village si importante pour l'agriculteur est ici sans signification. Les Nakomse construisent des huttes loin des villages ; ils y vivent dans l'attente d'une nomination à un commandement villageois, d'une guerre, d'une opération de pillage. Nomades, ils errent à l'intérieur du territoire conquis par leurs ancêtres" (d'après IZARD, 1973, p 142-143).

Ce sont eux qui lancent des razzias parmi les populations voisines, de même qu'à l'intérieur des royaumes et qui tentent de constituer des petites chefferies.

C'est ainsi qu'au Nord, les Nakomse paraissent s'être adonnés aux pillages, causes du déclenchement de courtes hostilités entre le Risiam, le Boussouma, le Ratenga et le Yatenga (fig. 1). Ce dernier royaume étend sa suzeraineté sur le Zitenga (1950), le Risiam (1853) et le Ratenga (1860) mais n'intervient guère dans le Djelgodji, sauf en 1866 et paradoxalement pour aider les Peul à lutter contre les pillards du Risiam et enfin entre 1877 et 1884 pour tenter une ultime fois de placer sous sa domination la chefferie peul de Baraboulé. En dehors de ces interventions politiques, ce ne sont que pillages sur tous les confins Nord (8).

Au Nord-Ouest, tandis que le Yatenga lutte contre Niesega, Boussou et Darigma, que Yako et Ouagadougou s'opposent au Konkistanga, les Samo sont soumis aux pillages jusqu'à l'arrivée des militaires français, de la part des Peul d'El Adj Omar qui prennent en écharpe tout le pays et rayonnent à partir de Louta (nord-ouest de Tougan), des Marka qui, vers 1880, se livrent à une guerre sainte, et également des Mossi. "Le pire était les cavaliers mossi. Ils arrivaient comme la foudre (...). Ils venaient par bandes de quarante à cinquante à Gomboro et dans les autres villages maya, aïre dont nous avons dit qu'ils la contrôlaient plus ou moins, puis s'enfonçaient dans le Matya à la recherche de prises. Leur coup fait, ils revenaient à Gomboro, vendaient ou échangeaient aux commerçants diboula (...) une partie de leurs captifs, puis rentraient paisiblement dans leur pays avec le reste des prises" (HERITIER-IZARD, 1974, p 26).

Au Sud-Ouest, le pays Gurunsi est ravagé par les Marka, les cavaliers de Wahabou (pays Lela et Nounouma) et les Djerma (1856-1894) (pays Kassena) qui tentent même une pénétration dans la région de Kou Dougou (1874-1876).

Les Mossi des villages frontaliers vivent aussi "de pillage et de brigandage. Les cavaliers de temps à autre font irruption dans la banlieue de quelque village gurunsi (...) et s'emparent par surprise des habitants occupés aux cultures ou à chercher du bois. Les captifs mâles sont

échangés contre du sorgho, du mil et de la poudre et les femmes contre les chevaux (...). Je ne puis trouver meilleure comparaison qu'en appelant le Gurunsi : le vivier du Mossi" (BINGER, 1892, p 442).

Plus au Sud, parfois en liaison avec les Djerma, les Nakomse de Nobere "mènent maintes expéditions dans les régions de Po et de Guiaro, dont l'unique but est de capturer hommes et femmes" (REMY, 1972, p 27). En même temps, à partir de 1875-1880, le dépeuplement de la vallée de la Volta Rouge s'opère. Les villages mossi situés à proximité de la rivière se déplacent. Des habitants regagnent le plateau sur la rive gauche tandis que d'autres franchissent la rivière et s'installent chez les Gurunsi, à Guiaro et Po (d'après REMY, 1968).

"La région bissa devient aussi un réservoir d'hommes et un grenier pour les guerriers mossi de Koupela qui viennent y puiser à chaque saison sèche captifs et vivres" (LAHUEC, 1968, p 27). "Quand les Mossi n'avaient pas suffisamment de mil, quand leurs troupeaux avaient été décimés par les épizooties ou même simplement quand ils voulaient se procurer des esclaves, le Naba réunissait ses ministres et les engageait à aller razzier les Boussancé" (MANGIN, 1960).

Les razzias affectent également la région de Zabre, à partir de Manga, partie intégrante du royaume de Ouagadougou.

A l'Est, la situation est moins confuse du fait de la résistance gurmantché.

Profitant des troubles internes au royaume de Bulsa, les Gurmantché lancent des opérations contre les villages mossi frontaliers (1872-1876). A charge de revanche, la région de Bogandé est investie (attaque de Coala en 1881) (fig. 1). Entre 1883 et 1886, le royaume de Tougouri est régulièrement pillé par les guerriers de Bulsa. La lutte se développe contre les Gurmantché de Pela et de Bilanga où le Bulsa Naba parvient à placer des chefs. Mais en 1895, une intervention armée dans le Gurma se solde par un échec mossi.

Par contre, des liens sont établis avec l'Aribinda et un trafic de captifs s'instaure entre cette région et Bulsa. Mais toute tentative de pénétration vers le Nord-Est est bloquée par l'emprise de l'émirat du Liptako sur ces territoires.

A l'Est, à part le contrôle nouvellement exercé sur la région de Bilanga, la coupure demeure toujours nette entre Mossi et Gurmantché tandis qu'au Sud et au Sud-Ouest, le pays Bissa de Garango et Zabre et le pays Gurunsi jouent pour le royaume de Ouagadougou et de Koupela le rôle que les pays Samo et Kurumba jouent pour le Yatenga : réserve de captifs et de mil.

Les razzias ont pour résultat de constituer en pays Mossi d'importants quartiers et villages de captifs : bingo (de bingi : "tenir en réserve"), notamment à Koupela, Manga, Kombissiri et Yatenga.

Il est très probable que cette forme de pénétration saisonnière des régions frontalières se soit intensifiée à la suite des saisons agricoles déficitaires enregistrées en zone soudanaïenne (1865-1880) (d'après SCET, 1973, p 82) et plus particulièrement en pays Mossi entre 1879 et 1884.

A la fin du XIX^e siècle, les régions occidentales au pays Mossi sont dévastées et dépeuplées (cf HERITIER-IZARD, 1974). Un rapport militaire mentionne au nord-ouest du Yatenga "l'état réel de misère du pays (...). Le village est en ruine, les cases sont vides et les greniers ne contiennent que quelques moules de mil" (Capt. de BATZ, 1901).

Plus au Sud, le tableau est identique chez les Gurunsi où Djerma et Mossi ont lié parti pour piller le pays pendant un demi-siècle.

Cependant, si au Nord-Ouest, on ne peut retenir aucune implantation mossi durable, la période de pillages, orchestrée par les Marka, Djerma, le petit état du Wahabou et les Mossi, a été favorable à l'établissement de quelques îlots de colonisation en pays Lela et Nounouma, créés par des Mossi musulmans à partir de Wahabou et des chefferies mises en place sur la rive droite de la Volta Rouge. Ces colonies n'ont pas été inquiétées par les autres pillards du fait de la religion de leurs habitants et aussi, semble-t-il, parce que ces derniers "s'occupent d'achats d'esclaves et fournissent aux Djerma du sel et d'autres provisions" (BINGER, 1892).

II.3 - Le commerce et la création de colonies musulmanes

Au cours de la période pré-coloniale, le commerce Yarcé s'est développé. Les Yarcé sont d'origine mandé-sud, musulmans, établis en pays Mossi depuis le XVI^e siècle, principalement dans le Yatenga et les régions de Ziniaré, Kongoussi, Pissila et Koupéla.

Pendant que les guerriers effectuent des raids saisonniers sur les marges de leur pays, les commerçants, pour leur part, parcourent les régions voisines. Ils rayonnent à partir des places marchandes où commercent également les Haoussa, les Dioula et les Yoruba.

Le pays mossi constitue un pays sûr pour les commerçants qui se placent sous la protection des naba. Par ailleurs sa position géographique lui donne le rôle de place de transactions entre les deux grandes régions commerciales de la partie centrale de l'ouest africain : Tombouctou et Salaga.

Utilisant des caravanes d'ânes, les commerçants effectuent à partir des marchés de Ouagadougou, Youba (Yatenga), Mané, Puitenga (Koupéla), Pissila... des voyages réguliers à Djenné, Mopti, Tombouctou, Sofara (au Nord) à Wā, Tamalé, Salaga (au Sud) et à Kong.

Sur les marchés du Mossi les transactions concernent d'une part les barres de sel de Taoudenit, le poisson séché, les animaux du Nord (bovins) et du pays (chevaux et ânes), les captifs raziés chez les Samo, Bissa et Gurunsi, les bandes de coton, les tissus teints, le mil, d'autre part les noix de cola, les cauris, les étoffes, la bimbéloterie et les objets en cuivre de l'Ashanti.

Il existe donc des voies commerciales le long desquelles circulent les caravanes. Ces routes sont jalonnées d'étapes. A quelque distance de Mossi, Aribinda au Nord, Wahabou et Boromo à l'Ouest, en sont des exemples.

Avec le développement de l'Islam en pays Mossi sous l'influence yarcé, au cours du XIX^e siècle, des prosélythes rejoignent ces centres

commerciaux qui sont aussi des foyers musulmans. A proximité immédiate du pays Mossi et à l'Ouest, Wahabou et Boromo sont les plus importants.

BINGER (1892, p 416 et 427) note qu'à Wahabou, un marabout installé depuis une cinquantaine d'années a regroupé autour de lui "de fervents musulmans du Yatenga et du Mossi" et qu'à Boromo "tout le monde parle mossi. Les Mossi proviennent du Yatenga et de Waghadougou (...) fervents musulmans et mécontents de vivre dans un pays où les naba boivent du dolo et se soucient peu de leur religion (...) les habitants s'occupent de cultures et accessoirement du tissage et du commerce".

Ainsi, dans certaines étapes marchandes, aux gens spécialisés dans le commerce se sont ralliés des colons musulmans qui profitent de l'aire d'influence des Yarcé pour s'implanter. Certains se greffent sur des communautés marka et dafing, le long de la Volta Noire (selon REMY, 1974, 1) et à Poura "région avec laquelle les Mossi de Boromo ont des relations" (BINGER, 1892, p 428). D'autres rejoignent les chefferies mossi implantées sur la rive droite de la Volta Rouge. Ainsi, à Dallou, Bagata (1 500 habitants), Bouganiena (1 500-2 000 habitants), visités par BINGER, tous les Mossi sont musulmans.

A l'intérieur du pays Gurunsi "couvert d'une végétation qui, sans être luxuriante, est cependant belle pour le Soudan", ces villages de colons se situent dans de "grandes plaines découvertes, pour la plupart défrichées (...) ; c'est une région de culture" (BINGER, 1892, p 442).

Compte tenu de la documentation existante, il semble que ce phénomène se soit manifesté dans les pays Gurunsi du Nord exclusivement. Plus au Sud, "vers Salaga, il n'y a pas de chemins bien définis, bien arrêtés. La sécurité est un vain mot sur les chemins qui mènent au Mossi" (BINGER, 1892, p 443) et les Yarcé ne s'y sont pas établis (9).

Mis à part ces îlots de colonisation localisés entre les Voltas Rouge et Noire, les limites du peuplement mossi à la fin du XIX^e siècle restent pour l'essentiel ce qu'elles étaient au milieu du XVII^eme.

Ces limites s'inscrivent dans le paysage. L. MARC écrit peu avant 1900 : "l'aspect dénudé que présente le paysage frappe tous ceux qui entrent en pays mossi. En revanche, lorsqu'on se dirige vers le Sud (...) on passe du pays mossi au pays gurunsi et l'aspect du paysage change immédiatement. Il s'agit simplement du passage d'une population très dense à une région jadis moyennement peuplée et qui a été dévastée par les Songhaï (Djerma)" (cité par REMY, 1974, 2).

II.4 - Les premières années de l'occupation française : Pénétration pacifique des régions limitrophes et développement des échanges commerciaux

La pénétration française (1897-1898) met un terme aux opérations de pillage et au trafic des captifs (10). La libération des captifs établis en pays mossi depuis quelques dizaines d'années et leur retour progressif dans leur pays d'origine profitent, dans une certaine mesure, à l'établissement pacifique des Mossi dans les régions autrefois soumises à leurs pillages, notamment en pays Kurumba et Gurunsi. Ces retours sont même à l'origine des mouvements migratoires ultérieurs. G. REMY (1973) note que les captifs retournent chez eux parce que, malgré la liberté acquise, ils restent

considérés comme inférieurs dans la société mossi et y sont donc, plus que d'autres, soumis aux recrutements et prestations administratives. De plus, sans terre, sans richesse, ils doivent tout attendre du maître et rester disponibles pour toute tâche. Leur statut foncier est particulièrement précaire.

Par ailleurs, des Nakomse ont eu des mères captives. Ils partent à la faveur des oppositions entre descendants de chefs ou avec la nouvelle administration qui tente d'affaiblir la structure de l'organisation politique mossi (11) et, de préférence, "vont se fixer dans le village de leur mère où ils disposent généralement de conditions d'accueil et d'installation très favorables (...). Souvent, personnages importants dans leur village d'origine, ces chefs de famille ont représenté, par la suite, des pôles d'attractions privilégiés pour les Mossi contraints à leur tour, à l'émigration" (1914-1947) (G. REMY, 1973).

Le même phénomène s'observe en pays Kurumba avec lequel les captifs des nombreux villages-réserves (bingo) du nord et du nord-est du Yatenga (12) établissent de nouveaux liens en retournant sur leurs anciens terrains de chasse et de culture.

Au Nord-Est, un rapport de Dori datant de 1903 signale que "d'anciens captifs gourmantché retournent dans le Fada N'Gourma" et que, d'autre part, "des captifs d'Oursi se sont installés à Yatenga (Arabinda)".

Cette nouvelle pénétration des marges connaît aussi une forme plus sporadique, en période de disettes, lesquelles furent nombreuses au début du siècle (13).

Les années de mauvaises récoltes, les régions voisines du Mossi sont des réserves de produits de cueillette. Des personnes isolées ou bien des familles, parcourent alors ces régions, vivent dans la brousse ou se rendent dans les groupements existants, pour quelques semaines, puis retournent dans leur village.

Les années de disette offrent ainsi le spectacle de nombreuses allées et venues tant de la part des Mossi que de leurs voisins : "en 1907, quand il y eut famine dans le Mossi, nos gens (Gurunsi) allèrent sur leurs ânes vendre beaucoup de mil dans les endroits ravagés par la famine" (TAUXIER, 1912, p 336).

Progressivement, les Mossi des villages frontaliers considèrent les marges de leur pays comme partie intégrante de leur espace de vie. Ils prennent l'habitude de s'y rendre à chaque saison sèche et y vendent des produits artisanaux contre du mil. "Il y a ça et là des Mossi, établis chez nos Menkieras (nord de Léo), qui font du tissage et également d'autres Mossi qui viennent pendant la saison sèche, exprès chez eux, pour tisser" écrit TAUXIER (1912, p 203-212) qui cite également les bijoutiers, les cordonniers, les tailleurs, et évoque enfin "une infiltration venue du Mossi". Il s'agit des anciens captifs gurunsi, mais aussi des chasseurs mossi qui parcourent le pays, deviennent les "étrangers" attitrés de chefs gurunsi, auprès desquels ils s'installent parfois et dont ils reçoivent des femmes (région de Po et de Guiaro) (14).

Ces témoignages concernant les marges Sud-Ouest sont également valables pour le pays Samo, où les Mossi du Yatenga tissent et vendent leurs bandes de coton ; on peut les étendre à l'ensemble des régions frontalières.

...

Les contacts entre les populations naguère opposées s'accélérent avec le passage du commandement militaire à l'administration civile française. Un décret d'octobre 1902 crée le territoire de la Sénagambie-Niger, remplacé en 1904 par un nouveau territoire baptisé Haut Sénégal-Niger qui inclut le pays Mossi, divisé en deux cercles : Ouagadougou (y compris Tenkodogo) et Ouahigouya.

Avec l'administration civile commencent "l'aire d'exploitation pacifique des territoires occupés" (TAUXIER, 1917, p 125), le contrôle des populations (premiers recensements en 1902), l'ouverture des pistes, les prestations (1903) et l'accroissement régulier de l'impôt de capitation, créé, à l'origine, pour couvrir les frais de l'administration. A son sujet, TAUXIER (1917, p 125) écrit, alors qu'il était administrateur de Ouahigouya : "l'impôt se réduisait d'abord à l'entretien du poste. Il est de 12 150 F en 1899, de 28 234 F en 1900. Il déborde bientôt de beaucoup l'entretien du cercle seul et monte en 1901 à 30 000 F et en 1902 à 50 000 F. Il est payé soit en nature (mil et bestiaux), soit en monnaie du pays (cauris)". Les décrets de juillet et novembre 1903 autorisent "les chefs indigènes à percevoir les impôts et leur octroient une commission sur la recette afin de les intéresser à leur paiement régulier" (SKINNER, 1964, p 345).

"Cet impôt, tout d'abord léger, a rapidement augmenté en quelques années. En 1906, il s'élevait à 311 000 F pour le territoire de Ouagadougou qui comptait une population de 861 000 habitants. En 1907, il fut porté à 360 000 F puis, en 1908 à 555 000 F et en 1910 à 656 000 F. En outre, à partir de 1908, il fut perçu avec tant de rigueur et à si brefs préavis que tout se passait comme si le montant de l'impôt avait triplé" (TAUXIER, 1912, p. 538). "L'administrateur augmente la capitation régulièrement, en fonction de n'importe quel barème ; exemple : en 1912, une augmentation de 18 000 F d'un seul coup, soit de 0,80 à 1,60 F de plus par tête. Et maintenant, que faut-il faire ?" demande le commandant de Ouahigouya dans son rapport annuel de 1913 (15).

Cet impôt, exigé en monnaie française à partir de 1903, constitue "une forme de pression constante et calculée qui entretient des courants migratoires permanents" (KOLHER, 1971, p 212) et accélère les mouvements saisonniers :

"Tout fait prévoir que cette contribution directe sera facilement perçue (...) bien que le numéraire soit assez peu répandu dans le Yatenga. Les habitants vont actuellement échanger du bétail, du mil et des cauris dans les cercles voisins où les espèces existent en plus grande quantité" (Ouahigouya, août 1908).

Parallèlement aux échanges inter-régionaux, le commerce à grande distance se développe : "pendant les années précédentes, les habitants du cercle vendaient leurs produits aux Dioula de passage ; ceux-ci profitant du manque de numéraire dans le Yatenga, n'offraient que des prix dérisoires des animaux et des denrées qu'on leur présentait et les indigènes, poussés par le besoin de se procurer de l'argent, se voyaient contraints d'accepter les offres. Il en résultait donc pour eux des pertes sensibles". "Aussi, les Peul et les Mossi du Yatenga, suivant en cela les conseils qui leur furent donnés à maintes reprises, vont conduire eux-mêmes cette année leurs produits sur les marchés extérieurs. De nombreux laisser-passer leur ont été délivrés à ce sujet". "Nous encourageons vivement les indigènes à partir, dès maintenant, vendre leurs animaux et leurs denrées en Gold Coast, à la Côte d'Ivoire et dans les cercles voisins..." (Ouahigouya, août 1909).

"Les Mossi se virent contraints de recourir au commerce afin de se procurer de l'argent français qu'ils ne possédaient pas, puisque la monnaie locale est le cauri et que l'administration française ne l'accepte plus (...). Pour se tirer de ce mauvais pas, ils organisent aujourd'hui de petites caravanes dans les villages et envoient les jeunes hommes à Wanke pour y vendre des bovins, des chèvres, des ânes, des chevaux et des balles de coton ; ils rapportent soit de l'argent français, soit des noix de cola" (TAUXIER, 1912, p 538).

Le Capitaine LAMBERT (1907, cité par IZARD, 1970, p 385) estime que "5 000 à 6 000 têtes de bétail franchissent chaque année la limite sud du pays Mossi pour être vendues sur les grands marchés de la Gold Coast, en tout premier lieu à Salaga".

L'imposition fiscale a eu pour effet de décider des premières installations de Mossi dans les zones peu contrôlées. C'est ainsi que des mouvements de population sont perçus en zone pré-sahélienne. "Par la suite de ces exodes des gens du Boussouma, il y a une assez grande confusion. Les feuilles d'impôt portent des chiffres résultant du dénombrement de la population ; or, celle-ci a abandonné certains villages pour en adopter d'autres. Des villages se sont créés ou agrandis au détriment des villages de l'intérieur" (Dori, décembre 1907).

En fait, on assiste à une pénétration lente des franges nord inhabitées. Profitant de la sécurité nouvelle, les Mossi créent au nord de Barsalogho et de Pinsa (fig. 1) des hameaux de culture dans les secteurs parcourus uniquement par leurs chasseurs et les troupeaux peul. Le pays est une "brousse" difficilement pénétrable (brousse tigrée).

Ce mouvement est favorisé par le fait que les régions frontalières entre le Ratenga, le Boussouma, Tougouri et le Djelgodji "ne sont pas visitées", que les chefs peul de Baraboulé et de Tongomayel "profitent de leur éloignement des postes (16) pour ne pas commander avec la fermeté nécessaire" (DORI, 1907) et que "les populations sont peu pénétrées par notre influence (...). Hors du paiement de l'impôt, dont les chefs s'acquittent mal, les habitants ne connaissent des Français que les passagers (qui circulent de nuit, en une seule étape entre Djibo et Aribinda) ne s'arrêtant que pour exiger des vivres et des porteurs" (Djibo, 1905).

Dans ces conditions, il est aisé aux Mossi d'échapper aux contrôles administratifs.

Cependant, mis à part l'instauration de l'impôt de capitation, les populations sont encore peu "affectées" dans leur genre de vie : "les indigènes font preuve d'une indifférence à notre égard, considérant que lorsqu'ils se sont acquittés de leur impôt, ils sont libérés de tout devoir vis-à-vis de l'autorité française" (Ouahigouya, avril 1910). Cette observation ne sera plus valable dès 1914.

III - LA CONSTITUTION D'AIRES-REFUGES : 1914 - 1931

En même temps que la colonisation permet aux mouvements commerciaux anciens de s'amplifier, elle leur donne un sens nouveau (17). L'imposition fiscale contraint les paysans à vendre leurs produits en plus grande quantité qu'il ne serait acceptable pour maintenir un équilibre déjà précaire entre les productions et les besoins. Cette politique va montrer ses limites dès la grande famine de 1914, sans toutefois que l'administration en prenne conscience. Pourtant, les signes de malaise sont tangibles, notamment lorsque les récoltes sont mauvaises : turbulences, insoumissions, émigration pour se mettre hors de portée des contraintes administratives trop lourdes.

Celles-ci ne cessent de s'accroître après la disparition du Haut-Sénégal-Niger en mars 1919 et la constitution de la colonie de la Haute-Volta où les Mossi représentent le principal groupe ethnique.

Le gouverneur HESLING lance le développement économique de la nouvelle colonie pendant les huit années de son gouvernorat (Novembre 1919 - octobre 1927). Il est persuadé que son territoire "peut et doit exporter des milliers de tonnes de coton aussitôt qu'un mode de transport facile et économique aura été créé" (Rens. col. XXXI, 1921, 4-5, cité par SKINNER, 1964, p 354).

"En 1925, HESLING a fait construire 6 000 km de routes, soit le huitième environ de tout le réseau routier de l'AOF et, à l'époque, ceux qui voyagent en Haute-Volta mentionnent l'enthousiasme forcé avec lequel les indigènes (...) se sont lancés dans les travaux agricoles et notamment dans la plantation du coton". (SKINNER, 1964, p 355).

Cette tentative de développement auto-centré, la seule qu'ait connu la Haute-Volta, ne réussit pas en huit ans à faire de la nouvelle colonie un "territoire viable", malgré les efforts consentis par les populations et les moyens employés. La principale cause de l'échec a été l'insuffisance de la production cotonnière sur laquelle l'administration avait fondé ses espoirs. Cet échec devait aboutir en 1932 au démembrement de la Haute-Volta.

L'obligation de produire des cultures de rente à laquelle s'ajoutent l'augmentation de l'impôt (puisque le coton ne suffit pas !...), les recrutements forcés pour les chantiers du Soudan et de la Côte d'Ivoire et la conscription maintiennent les populations dans un régime de vie excessivement rude, les contraignant à désertir, à s'expatrier involontairement. La colonie anglaise de Gold Coast et les régions voisines du Mossi (moins peuplées et moins contrôlées) vont les accueillir et constituer des "aires refuges".

III.1 - Les facteurs d'émigration

III.1.1 - La famine de 1914

Les mauvaises saisons agricoles successives enregistrées depuis 1908, auxquelles s'ajoute une grave sécheresse en 1913, déterminent, en 1914, une situation économique catastrophique dans toute la zone soudanienne.

...

En Haute-Volta, les régions septentrionales sont les plus atteintes : "La vie économique a été désastreuse et très mouvementée par suite de la famine qui a sévi cruellement. Le chiffre de 40 000 morts dans le cercle, pendant cette période de détresse, peut être maintenant considéré comme réel (sur une population globale de 315 000 habitants). Un tiers (105 000) a quitté temporairement le cercle pour ceux du Sud où quelques familles se sont définitivement fixées comme me l'ont appris les télégrammes de Bobo et de Dédougou" (Ouahigouya, septembre 1914).

"Lorsqu'on a recueilli le nombre des morts de la famine en vue de dégrèvements, on ne s'occupa pas des disparus, pensant qu'ils n'étaient disparus que momentanément et qu'ils reviendraient tôt ou tard dans le cercle. Or, l'expérience a montré que ces enfuis ne sont revenus qu'en petites quantités et un nombre énorme de Mossi du Yatenga est resté établi définitivement à Ouagadougou, Dedougou, Bobo, San, etc. Même, beaucoup sont allés plus loin et ont élu domicile à Djenné, à Bamako (...). A chaque instant, des listes nous arrivent de tous les points du Haut-Sénégal-Niger faisant mention d'indigènes originaires de Ouahigouya" (octobre 1915).

Ainsi, plusieurs milliers de familles se sont installées hors du pays Mossi, parfois assez loin. Puis, lors des révoltes, Bobo et Marka de 1917, certains de ces groupes établis dans l'Ouest se sont déplacés, et plus généralement repliés vers l'Est (18) sur les marges du pays Mossi, allant grossir le nombre des réfugiés chassés de leur village par la famine.

Dans les années qui ont suivi la famine, les recrutements militaires ont provoqué des désertions et l'installation "en brousse" des fuyards.

III.12 - Les recrutements de tirailleurs et l'augmentation de l'impôt

Les recrutements militaires ont débuté en 1911.

Celui d'avril 1915, alors que la population est encore très affectée par la famine, a déclenché les premières réactions vives. "La population résiste de plus en plus au recrutement. Pourtant tout a été fait pour désarmer cette hostilité (...). On ne peut avoir des recrues que par la force. Le pourcentage de désertion est élevé (22 %). Enfin, des cas de gens qui se mutilent pour échapper au recrutement sont de plus en plus nombreux" (Ouahigouya, février 1916). La plupart s'enfuit soit pendant les périodes de recrutement en passant d'une circonscription à l'autre (19), soit plusieurs années durant en s'installant "en brousse". Dans le Samorodougou (pays samo) partagé entre les cercles de Bandiagara, Ouahigouya et Dédougou, les déserteurs se réfugient dans les villages. "Ils y vivent à l'abri, grâce à la distance éloignée du chef-lieu et peuvent aisément gagner la brousse aussitôt qu'une arrivée suspecte est signalée. La population des villages-abris les protège" (Ouahigouya, octobre 1917).

Avec la cessation des hostilités en Europe, les effectifs de recrutement baissent (20). Cependant, l'hostilité des populations demeure très vive, d'une part à l'encontre des recrutements, d'autre part envers les recensements à partir desquels l'impôt est calculé et l'effectif des hommes à incorporer établi.

En 1930, il n'y a pratiquement plus d'engagés volontaires ; les hommes ne répondent pas aux convocations, dans un pourcentage de 40 à 60 %.

La chasse aux "bons absents", qui fuient dans les circonscriptions voisines et, de plus en plus, en Gold Coast, s'intensifie : "des sanctions et des mesures énergiques s'imposent si l'on ne veut pas s'exposer à voir allant sans cesse grandissant ce mouvement d'exode au moment du recrutement" (Ouahigouya, rapport annuel 1930).

L'impôt, pour sa part, continue à s'élever après les "pertes sèches" enregistrées à la suite de la famine de 1914 : "la tâche de 1915 était donc de faire le recensement pour savoir si, étant donné l'augmentation naturelle d'une population prolifique (...), il n'y aurait pas quelque chose à regagner sur cette grosse diminution de 44 225 imposables" (Ouahigouya, rapport annuel 1915). Le but de cette élévation constante de la capitation (21) est d'imposer la monnaie française, toujours concurrencée par les cauris, dépréciée par les populations, mais aussi de suppléer à l'insuffisance des recettes que la production des cultures de rente, jugée trop faible, ne peut fournir : "L'année écoulée se traduit par un excédent de recettes de 1 800 000 F environ (...). Il est permis d'estimer à un maximum de 300 000 F l'entretien annuel de la circonscription (...). Cette situation ne peut que s'améliorer dans les années à venir : les recettes marquant une plus-value sensible tandis que les dépenses accusent une progression moins rapide". (Ouahigouya, rapport annuel 1928). Pour l'ensemble de la Colonie, l'impôt est porté de 5 800 000 F en 1921 à 18 274 000 F en 1927 et à 26 400 000 F en 1930 (d'après SKINNER, 1964, p 378).

Une telle politique de profit aboutit, à court terme, à des insubordinations : "Il est à craindre que, dans un temps plus ou moins éloigné, nous fussions obligés de prendre les armes pour enrayer cette effervescence (...). Les indigènes mettent une grande nonchalance à rentrer les récoltes et ce, dans le but de se soustraire le plus possible à l'accomplissement des charges fiscales auxquelles ils sont contraints" (Ouahigouya, décembre 1927), et à moyen terme, à l'insolvabilité des populations en période de disette : "Les perceptions d'impôts sont extrêmement difficiles cette année. Il faut le reconnaître loyalement : l'indigène n'a pas d'argent et, de plus, il n'a pas les moyens de s'en procurer" (Ouahigouya, juin 1930) ; "Il faut reconnaître que l'impôt (...) constitue cette année une lourde charge pour l'indigène de cette région. Il n'a sensiblement plus d'argent. Beaucoup ont dû gratter les fonds de tiroirs pour faire face aux deux dernières années de misère qu'ils viennent de traverser" (mars 1932).

III.13 - Mauvaise conjoncture agricole et culture obligatoire (1925-1931)

Un cycle de sécheresse (1925-1926 et 1928-1929) accompagné d'invasions acridiennes (1928-1930) rend "la question d'alimentation des populations extrêmement angoissante". La plupart des régions du Mossi sont éprouvées. Les importations de céréales et la constitution de greniers de réserve dans les villages ne suffisent pas à enrayer la pénurie de mil. Cette situation engendre une turbulence migratoire. "Les ravages causés peuvent être estimés à environ 85 à 90 % de la récolte espérée. Aussi, dans les deux derniers mois de l'année, nombre d'indigènes ont dû aller chercher dans les cercles voisins les ressources alimentaires indispensables à leur entretien (...). Les départs se sont faits plus nombreux qu'au cours des années précédentes. Cette particularité est due à la misère qui a régné dans toute la région" (Ouahigouya, 1929).

....

Ainsi, à partir de 1925, des mouvements de population incessants sont enregistrés par l'administration avec d'autant plus de soin que toute circulation est interdite sans laisser-passer (22). Les familles qui circulent à l'intérieur des cercles de Ouahigouya, Kaya, Koudougou, Ouagadougou et Tenkodogo, sont appréhendées : "huit chefs de cases de Kossouka voulaient s'installer à la limite du cercle de Bandiagara. Ils ont été amenés par un garde du cercle et punis de huit jours de prison" (juillet 1926) ; "des indigènes de Yako ont été retrouvés et renvoyés dans leur village d'origine" ; "76 chefs de case et leur famille ont abandonné le canton de Lâ et se sont réfugiés dans le cercle. Ils sont recherchés" (1927) ; "Quelques départs se sont produits vers d'autres cantons et des circonscriptions voisines. Les délinquants ont été punis et invités à réintégrer leur village" (1928).

Cependant, l'émigration vers les marges, le Samorodougou, le Djelgodji, le Gourma (fig. 1), échappe, dans une large mesure, au contrôle administratif. Aussi, devant l'impossibilité de circuler en pays mossi, les émigrants vont s'établir de préférence aux limites des cercles du Mossi.

"De nombreux indigènes ont quitté le cercle de Ouahigouya sans autorisation, en emmenant leurs femmes dans le canton de Yoro (Bandiagara). Ces indigènes ne reviennent jamais" (juin 1926).

"D'après les renseignements obtenus, on doit enregistrer d'importants exodes surtout parmi les jeunes gens et les femmes. Nombreux seraient les indigènes partis dans les cercles de Bandiagara, Dori et Kaya, pour y cultiver en même temps que se soustraire à l'impôt" (Mai 1932).

"Si l'on tient compte de tous ceux qui partent et circulent sans demander l'autorisation, on peut se faire une idée de ce que peuvent représenter, pour cette seule région, les ravages commis par les acridiens" (Ouahigouya, rapport annuel 1929).

La période 1925-1930 est aussi celle du développement accru des cultures de rente. En application des circulaires d'avril 1924, chaque village doit fournir son quota de coton : "la possibilité d'extension des cultures de coton est considérable. Pour cette première année, nous avons demandé aux chefs 40 tonnes égrenées livrables au cours de la prochaine campagne, pour le commerce d'exportation. Ces 40 tonnes sont exclusives de la production nécessaire aux besoins locaux (...). Tous les chefs de province et de canton ont été mis au courant des raisons qui exigent cet effort spécial qui devra être intensifié un peu plus chaque année, et des fins de l'opération destinée au ravitaillement national en textiles. Les notables et les indigènes ont été bien avisés qu'ils doivent donc, tout en faisant face à leurs besoins personnels dont ils ne se sont guère préoccupés jusqu'à ce jour, garantir une quantité annuelle disponible pour le commerce. Il s'agit bien d'une révolution complète dans les mœurs économiques. Il y a urgence et intérêt à ce que le mouvement s'effectue le plus rapidement possible" (Ouahigouya, rapport annuel 1924). Le cercle de Ouahigouya, à lui seul, a fourni les années suivantes jusqu'à 420 t de coton annuelles (23).

Les récoltes de kapok et de l'indigo ont été également imposées, à la suite des circulaires de 1927 :

"Je n'ai cessé de leur rappeler de faire intensifier les cultures, non seulement de l'indigo mais de toutes les cultures de cueillettes sans exception" (Janvier 1928).

Cette série de contraintes intervenant dans une conjoncture agricole déficitaire du point de vue vivrier, indispose les populations d'autant plus qu'elle n'améliore en rien leur condition matérielle. A Kaya, "les paysans sont peu enclins à porter de l'intérêt aux cultures industrielles. Le kilo de coton égrené est payé 3,25 F à Ouagadougou. Dans le cercle son prix est fixé à 1 F, alors que 2 F est un prix à peine rémunérateur" note le commandant de cercle, en 1924 (EOZENOU, 1970, p 7).

En 1928, les cultivateurs du Yatenga refusent de vendre le coton prétextant que son prix d'achat est trop bas, car les prix diminuent à mesure que les quantités apportées augmentent. Parfois, des gardes cercles sont postés dans les champs, au moment des récoltes (DELAVIGNETTE, 1932, p 525).

Certains paysans préfèrent s'enfuir ; "ils pénètrent dans le cercle de Bandiagara sous le seul prétexte que dans cette dernière circonscription, l'indigène est laissé tranquille au point de vue des diverses corvées administratives et qu'il n'est point poussé à intensifier les cultures, notamment le coton, comme dans le cercle de Ouahigouya. Ces seules découvertes indiquent surabondamment les nombreux départs qui doivent avoir lieu en empruntant les sentiers détournés pour s'esquiver à notre surveillance" (Ouahigouya, juin 1928).

III.14 - Les prestations et les réquisitions de main d'oeuvre

Les prestations remontent à 1903.

Jusqu'en 1918, les prestataires sont essentiellement employés à l'aménagement des routes, ponts et remblais, à leur réfection saisonnière et au portage des colis des autorités militaires et civiles. Par la suite, avec l'essor économique de la colonie, les prestations deviennent plus lourdes (7 journées exigibles par personne et par an, en 1923). Aux portages réguliers s'ajoutent ceux demandés par les maisons de commerce. Le portage humain ne cesse, officiellement, qu'en 1928 avec l'emploi des camions.

Sur les axes de communications, entre les principaux chefs-lieux, les centres tels que Gurcy, Yako, Boussé, Boussouma, Tougouri, Bulsa, etc. constituent des étapes où les porteurs sont renouvelés.

Beaucoup d'immigrants mossi, actuellement dans le cercle de Djibo, affirment être originaires des villages proches de ces étapes et s'être enfuis pour ne plus avoir à répondre aux réquisitions de portage (24).

Pour l'évacuation des nouvelles productions agricoles, l'administration exige des prestations supplémentaires. Le nombre de journées-prestataires, à Ouahigouya, passe de 350 000 (1924) à 475 000 (1925) et 573 000 (1927) du fait du convoyage des balles de coton et de kapok vers Mopti, à dos d'ânes.

Ces mesures ont pour effet d'exaspérer les propriétaires d'animaux, au point qu'ils préfèrent se dessaisir de leur bien plutôt que d'effectuer chaque année le voyage à Mopti durant lequel l'entretien des animaux reste à leur charge, quand ils ne sont pas, de surcroît, sanctionnés pour le mauvais état de certains emballages, à l'arrivée.

"Les propriétaires d'ânes voient arriver sans enthousiasme la période où ils devront apporter coton et kapok à Mopti" (février 1926). "Le recrutement des ânes devient de plus en plus difficile. Les propriétaires les vendent en cachette. Certaines régions du cercle sont maintenant dépourvues de ces animaux" (janvier 1927).

Les journées d'emprisonnement "pour refus d'exécution des réquisitions régulières en matière de transport" (2 % des hommes ont été emprisonnés en 1928 à Ouahigouya) ou pour refus de rachat des prestations (2 F/journée) ne paraissent pas avoir enrayer ce "mauvais" état d'esprit. Mais ce sont surtout les recrutements de main-d'oeuvre pour les chantiers éloignés qui ont porté la mesure à son comble et accéléré l'expatriation des hommes en Gold Coast et les "mouvements échappatoires" sur les marges du pays Mossi.

"Le premier recrutement qui eut lieu en 1912 se déroula sans la moindre difficulté, grâce à l'afflux inattendu de volontaires. Ce ne fut pas le cas dans les années qui suivirent" écrit M. LABOURET (1938, cité par SKINNER, 1964, p 353), notamment avec la constitution de la Haute-Volta (1919), alors que les prestations à l'intérieur de la colonie sont déjà très lourdes, surtout entre 1919 et 1922. Pourtant le gouvernement général de l'AOF recrute pour les chantiers publics : chemins de fer de Côte d'Ivoire et de Thiès-Kayes (25). En 1922, on demande à la Haute-Volta de recruter "6 000 travailleurs pour la voie ferrée Thiès-Kayes, renouvelables tous les six mois et, dans les mêmes conditions, de fournir 2 000 travailleurs pour construire la voie ferrée de Côte d'Ivoire" (LEDANGE, 1922, cité par SKINNER, 1964, p 355). Chaque cercle doit fournir un contingent annuel de manoeuvres (26) qui connaissent de mauvaises conditions d'emploi sur les chantiers.

Une correspondance adressée au gouverneur de Côte d'Ivoire par le gouverneur général BRUNET, révèle, en 1919, que 1 200 travailleurs recrutés en pays Mossi et affectés à des travaux d'intérêt général ont été employés dans des conditions particulièrement défectueuses et le gouverneur BRUNET ajoute : "nul doute que le déchet ne soit considérable. Le résultat immédiat sera de détourner, pour de nombreuses années, la population mossi de la Côte d'Ivoire et de compromettre ainsi nos projets d'avenir" (LACARDELLE, 1947).

"L'administration a également exercé son pouvoir de coercition au bénéfice d'entreprises privées (...) qui venaient chercher en Haute-Volta une main d'oeuvre bon marché ; cette collaboration servait ses intérêts puisque les salaires versés lui revenaient sous forme d'impôt" (KOHLER, 1970, p 212).

Les exploitations agricoles et forestières de la Côte d'Ivoire n'ont pas attendu la constitution de la Haute-Volta pour procéder à des recrutements en pays Mossi, mais ceux-ci portaient sur de faibles effectifs et respectaient la libre volonté des personnes engagées.

Dès 1919, les coupeurs de bois sollicitent l'intervention administrative pour se procurer de la main-d'oeuvre en Haute-Volta. Le gouverneur HESLING adopte trois attitudes successives. Tout d'abord, il refuse catégoriquement d'aider les entreprises privées ; préférant garder "sa" main d'oeuvre pour les prestations locales. En 1922, sous la pression de hautes personnalités, il observe une politique de neutralité et tolère les recrutements privés sans intervention de l'administration.

C'est ainsi qu'un millier de travailleurs sont recrutés dans les régions de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso par les entreprises de Côte d'Ivoire. Enfin, en 1927, pour conjurer la crise alimentaire qui sévit en Haute-Volta, et découragé par les résultats de sa politique de développement, il autorise les administrateurs "à prêter, dans une mesure restreinte" leur concours aux agents recruteurs.

En fait, cette dernière mesure équivalait à instaurer la contrainte et le successeur d'HESLING, à la suite d'une demande de 3.000 hommes, écrit : "une industrie nouvelle est née : c'est le trafic de manoeuvres, engagés par des intermédiaires, transportés en Côte d'Ivoire et cédés aux plus offrant contre le versement d'une prime. Le commerce de bois d'acajou a ressuscité, dans une certaine mesure, la traite abolie du bois d'ébène" (ARNAUD, 1927, cité par LACARDELLE).

Ces témoignages ne sont que les reflets de la position officielle. En fait, les recruteurs des sociétés privées ont opéré dès 1920 avec l'appui "clandestin" des administrateurs (27). Une commission d'inspection des affaires administratives constate, la même année, qu'en dépit des textes, le recrutement privé emprunte la voie administrative ("pourtant le travail forcé n'existe qu'en matière pénale dans notre législation") et note la carence des employeurs dans le règlement des salaires, l'insuffisance des rations alimentaires et les sévices multiples subis par les manoeuvres dans les exploitations forestières (Inspection KAIR, 1920, cité par LACARDELLE) (28).

Sous sa forme de recrutement privé ou public, l'émigration d'une partie de la population est souhaitée par les administrateurs en poste en pays Mossi. Ils voient en elle, particulièrement en période de disette, le remède susceptible d'assainir la situation économique de leur cercle. De son côté, et à la même époque, le Comité du Niger prévoit pour la colonisation des futurs casiers irrigués du delta intérieur "l'émigration volontaire des populations très dense du Mossi" (HELLO, 1921, p 28) et n'envisage pas moins que la transplantation de 1,5 million de personnes (selon SURET CANALE, 1964, p 319).

Nombreux ont donc été les hommes déplacés contre leur gré (29) mais plus nombreux encore ont été ceux qui fuyaient : "le canton de Toliba n'a présenté à Koudougou que des vieillards et des enfants ; le canton de Gomposom n'a rien fourni du tout ; les jeunes gens valides ayant passé sur les territoires de Kaya et Ouahigouya lorsqu'on a été les chercher". (Juin 1925, Yako). "Au cours des années suivantes, tandis que le contrôle des populations est devenu plus effectif à l'intérieur des circonscriptions administratives du pays mossi, ceux qui voulaient échapper au travail prestataire ne pouvaient plus se contenter de changer de circonscription. Ils se voyaient obligés de s'enfuir vers les colonies anglaises" (KOHLE, 1970, p 212-213).

En 1924, l'administrateur ARNAUD s'alarme que l'émigration en Gold Coast affecte, depuis 1919, plusieurs milliers d'individus originaires des cercles de Fada N'Gourma, Tenkodogo, Ouahigouya et Ouagadougou. Il explique ce mouvement par le recrutement intensif de main-d'oeuvre destinée aux travaux de chemins de fer, les prestations très lourdes imposées à Ouagadougou, les brutalités et les exactions de certains chefs coutumiers, le recrutement de tirailleurs. Il compare les conditions d'emploi en terre française et en colonie anglaise : d'une part, 39 F par mois (1,50 F par jour) contre 3 livres (270 F ; la livre étant évaluée à 90 F au cours parallèle), d'autre part, travail forcé contre travail libre.

En Gold Coast, les Mossi s'emploient dans les centre miniers de Konongo, Prestea, Obnassi et dans les cacaoyères ashanti "où les noirs de Haute-Volta travaillent chez d'autres noirs et à leur manière propre". Ils s'établissent aussi dans les "Northern Territories", de l'autre côté de la frontière, comme ils le font sur toutes les marges du pays mossi, parce qu'ils n'y paient plus d'impôt personnel, ne sont pas astreints aux obligations militaires et ne subissent pas l'autorité abusive de chefs traditionnels auxquels sont pourtant concédé de grands pouvoirs dans le cadre de l'Indirect Rule. Ajoutons à cela les menus profits de contrebande, le long de la frontière.

Bien qu'il ne dispose pas de source chiffrée, LACARDELLE note que le mouvement est important en 1924, qu'il fléchit très nettement en 1925 (?) mais reprend de l'ampleur en 1926 et 1927.

ARNAUD (1924) constate particulièrement des exodes massifs de Tenkodogo vers Bawku : "partout, à la frontière, notre territoire est déserté". Aussi, pour freiner cette hémorragie, suggère-t-il de ne pas procéder au recrutement de main d'oeuvre et de tirailleurs le long de la frontière (d'après LACARDELLE, 1947).

Des mesures identiques sont suggérées tardivement par divers commandants de cercle : "il serait bon (...) de diminuer le chiffre des manoeuvres à demander annuellement pour l'intérieur ou pour l'extérieur (...) car le cercle se vide peu à peu de sa population qui diminue régulièrement au lieu d'augmenter chaque année" (Koudougou, 1930, cité par KOHLER, 1970, p 213).

Les populations n'ont, en effet "pour le genre de travail qui leur est demandé, comme aussi pour l'expatriation, qu'un penchant très modéré" (Ouhigouya, janvier 1930) et "les indigènes ont répondu aux chefs que, s'ils n'étaient pas contraints de partir par le commandant, ils préféreraient rester cultiver chez eux" (Ouahigouya, rapport annuel 1928).

Pour améliorer les conditions d'emploi dans les exploitations forestières et agricoles, une circulaire de janvier 1925 rappelle que "tout entrave à l'exercice de la libre volonté des indigènes est punie par la loi", en référence à un arrêté de 1918... mais le décret promulgué en octobre 1925, qui tend à atténuer l'injustice des "travaux forcés" est bien timide dans les mesures qu'il préconise puisqu'il ne fait que limiter les recrutements privés dès lors qu'ils entravent ceux destinés au Travaux Neufs (d'intérêt général).

Les mesures prises par le gouverneur ANGOULVANT en 1928 sont plus précises, mais elles organisent essentiellement le recrutement pour les chantiers publics : visite médicale au départ du Mossi, gîtes d'étapes tous les 25 km, camions transportant les bagages, constitution de détachements de 25 hommes et une cuisinière, infirmiers établis à demeure sur les chantiers.

Le salaire fixé reste bas : 2 F à 2,50 F par jour.

En 1930, un accord portant sur les salaires en Côte d'Ivoire est signé avec la Chambre d'Agriculture de cette colonie. Planteurs et forestiers consentent à allouer au travailleur 3 F par jour (nourri et logé), sous réserve de la conclusion d'un contrat d'un an. Comparé aux salaires de Gold Coast : 16 sh. par jour (soit 7 F) (ni logé, ni nourri)

sur les plantations et 3 sh. par jour dans les mines, l'effort consenti est minime. "Il s'agit plutôt d'un calcul fructueux attachant pendant une année le manoeuvre au travail et dispensant l'employeur de frais occasionnés par des recrutements répétés" (LACARDELLE, 1947, p 8). Et l'accord ne sera pas respecté.

Le gouverneur de Haute-Volta se félicite de cette amélioration, déclare être prêt à entreprendre une campagne de propagande pour les chantiers privés mais se refuse, compte tenu des besoins de main d'oeuvre nécessaires par la construction du chemin de fer, d'accorder des autorisations de recrutement dans d'autres cercles que ceux de Fada, Tenkodogo et Kaya (30). Il autorise cependant l'engagement "spontané" des gens des autres cercles s'ils le désirent et termine un rapport mentionnant que "la pression administrative ne peut rien contre les lois économiques. Seuls les avantages offerts peuvent dériver le mouvement de migration" (1931).

Ce dernier, principalement dirigé vers la colonie anglaise intéresse, en fait, tout le pourtour du pays Mossi.

III.2 - Les aires de refuge sur le pourtour du pays Mossi

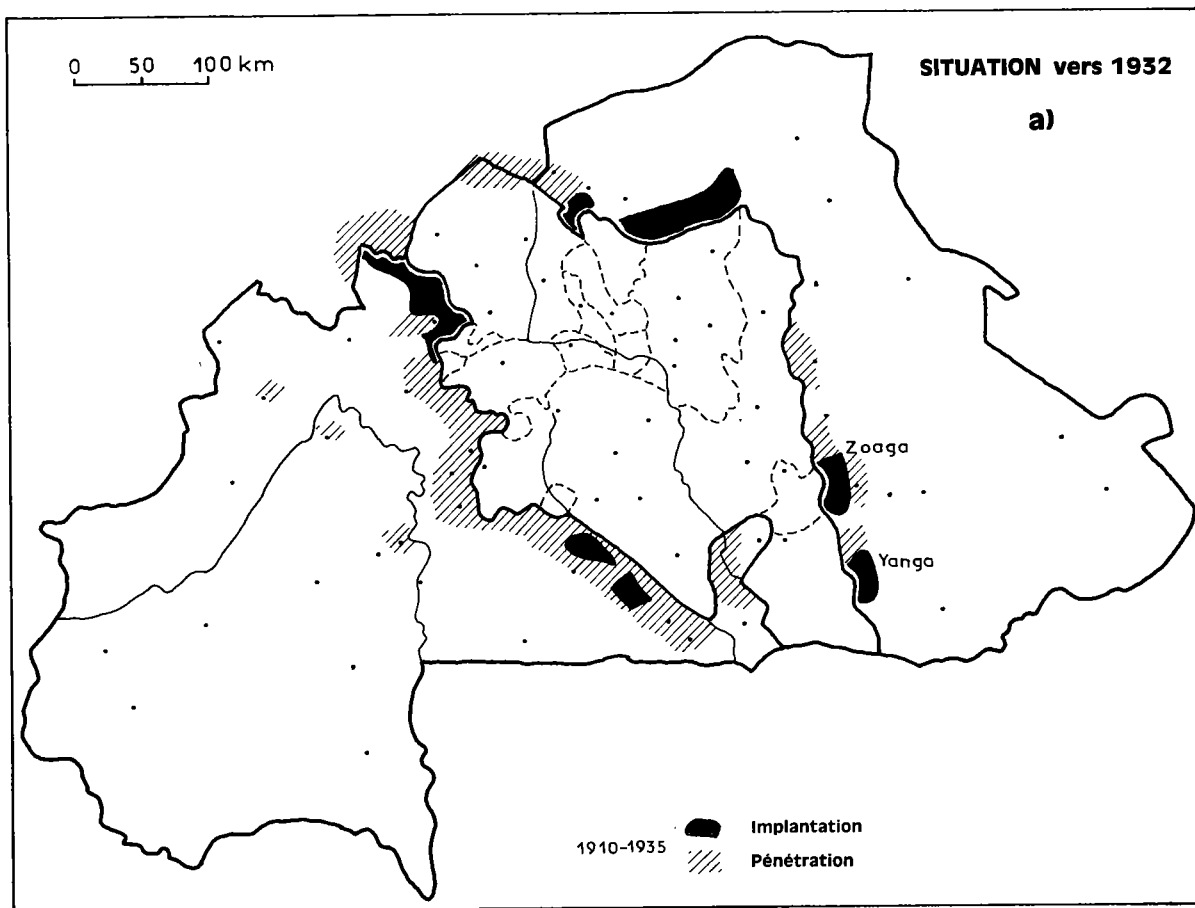
Un recensement réalisé en 1931 en Gold Coast permet de constater un accroissement en dix ans de 37 % de la population, dont 22 % sont dus à l'immigration principalement des sujets français. Ces derniers sont au nombre de :

14 300	Western province	] Colonie
15 300	Central province	
57 900	Eastern province	
53 750	Ashanti	
46 150	Northern territories	] Protectorat
30 000	Togolands	
217 400		

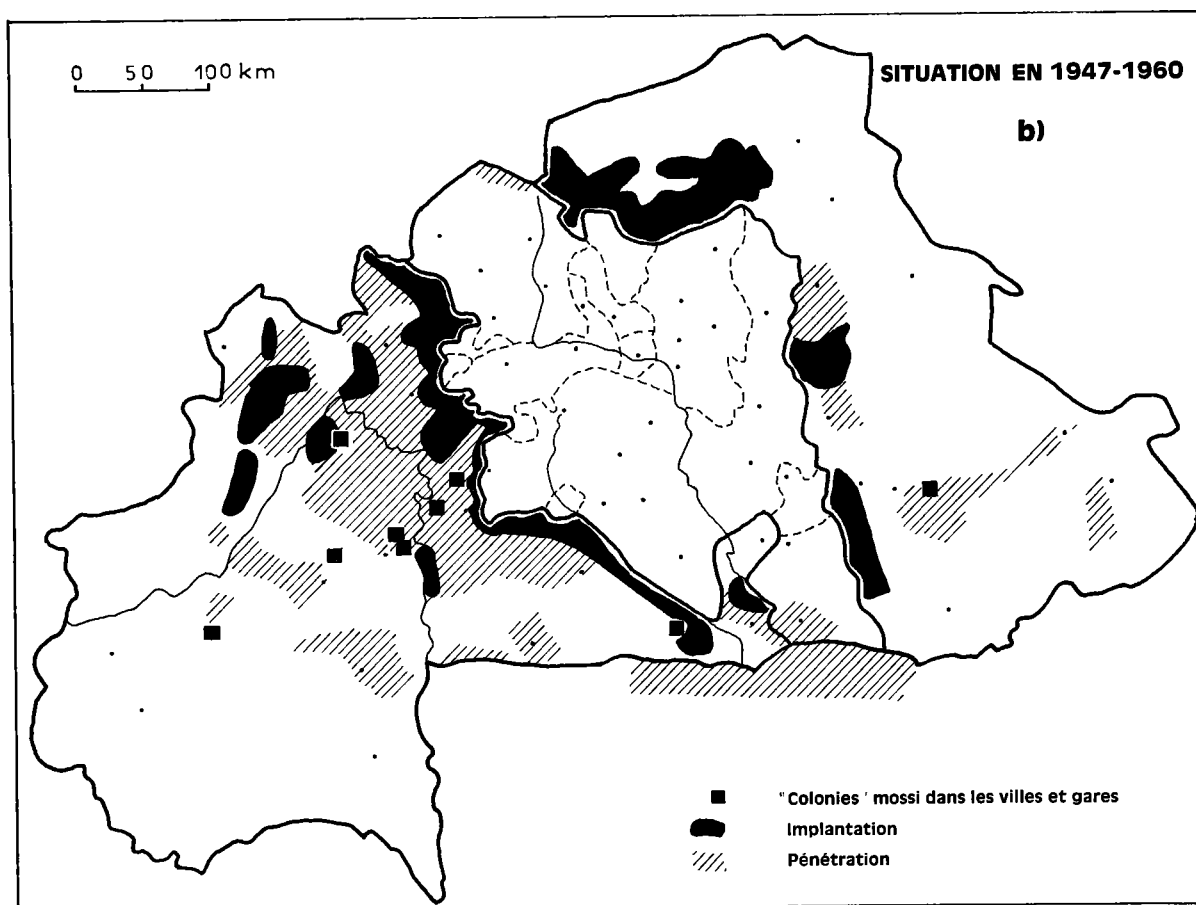
Le rapport de M. A. W. CARDINALLY (1931) signale que "pendant toute la décade 1921-1931, on a constaté un courant régulier d'immigration dans le protectorat et la colonie". Il est mentionné également que le nombre de femmes accompagnant les sujets français a augmenté en forte proportion. "L'augmentation est particulièrement remarquable le long de la frontière. Le district Nord (Mamprusi) comprenait en 1921, 257 950 habitants. Dix ans plus tard, la population est estimée à 365 465 habitants, soit une augmentation de 41 % dans une région qui est presque surpeuplée. Un afflux se produit également dans le sud-Mamprusi où l'augmentation s'avère de 112 %" (LACARDELLE, 1947, p 12).

Sur les marges orientales du pays Mossi, on observe des turbulences comme dans toutes les régions frontalières. Notamment, les pays Zaora et Yanga (fig. 3) accueillent des familles de Ouagadougou et de Zorgho, tandis que le pays Bissa reçoit des Mossi de Kombissiri et de Manga. Ces mouvements trouvent leurs homologues dans des déplacements inverses : des gens de Fada N'Gourma passent à Tenkodogo pour échapper momentanément aux prestations, aux recrutements et à l'impôt : "Au moment de la perception de l'impôt, tel cercle, comme celui de Kaya, par exemple, s'aperçoit par le truchement des chefs indigènes responsables des recouvrements, qu'un certain

...



CARTE N° 3 LA GÉNESE DU CHAMP MIGRATOIRE



nombre d'imposables sont à Fada. La réciproque du reste est vraie, tant pour le cercle de Fada que pour celui de Dori". (Fada N'Gourma, rapport politique 1931).

Des noyaux mossi se greffent plus durablement à Bogandé et Diapangu (fig. 1 et fig. 3 - 1) et au nord du Yanga, sur de vieux groupements mossi-gurmantché (selon LAHUEC).

Au Sud-Ouest, l'immigration qui bénéficie de liens "privilégiés" traditionnels avec les populations gurunsi se développe dans un premier temps. Puis l'administration devient vigilante. En 1910, un rapport signale que la population mossi ne cesse de croître dans la partie nord du canton de Sapuy mais, plus tard, l'administrateur s'oppose aux déplacements : 64 familles mossi sont expulsées (1923) ainsi qu'à Guiaro, d'où 20 familles (200 personnes) retournent à Nobéré et qu'au Nord de Po où 26 familles retournent également dans leur village d'origine (1928) (d'après REMY, 1973).

Cette intervention administrative a été rendue possible par le fait que dans ce secteur "les nouveaux colons n'ont pas cherché à pénétrer à l'intérieur du pays gurunsi. Ils se sont rassemblés le long de la Volta Rouge et se sont établis en gros quartiers, dans les villages où la population gurunsi était elle-même traditionnellement originaire du pays Mossi" (d'après REMY, 1973).

Plus à l'Ouest, à proximité de la Volta Noire, les colonies yarsé qui se sont créées à la fin du XIX^e siècle connaissent une évolution lente. "Les Yarsé ont probablement été les seuls originaires du pays Mossi implantés dans la région de Fara jusqu'en 1925-1930". Ensuite, cette région a connu un flux d'immigrants "étroitement lié à l'essor des migrations de travailleurs voltaïques vers le Ghana" (REMY, 1974).

Au Nord-Ouest, la famine de 1914 provoque une vague d'installation. De 1914 à 1917, une vingtaine d'établissements mossi prennent corps en pays Samo Maya, sur une bande d'une dizaine de kilomètre, à l'ouest de Boussou et à l'est de Kiembara (fig. 1 et fig. 3 - 1). Par la suite, le soulèvement des Marka (alliés aux Bwa) profite indirectement à l'immigration mossi. Des militaires et miliciens recrutés dans le Yatenga et en poste à Tougan et à Lankoué (31), parcourent le pays. De cette période, datent les prospections autour de Tougan et l'établissement de quelques Mossi au sud-ouest de la circonscription (Tiri et Gassan).

Par ailleurs, les nombreux remaniements administratifs du Samorodougou (création de cantons, dissolution, reconstitution ; nomination et destitution de chefs) dus à l'absence de structure politique supravillageoise des Samo, profitent quelque temps aux Mossi. Le Yatenga Naba fait valoir à l'administration française que le pays Samo Maya dépend traditionnellement de son royaume et parvient à faire nommer quelques chefs mossi dans les villages de la subdivision de Lankoué, jusqu'en 1927.

Par contre, le canton de Kuy, au nord de Tougan, où le chef Samo est hostile à toute installation mossi, est évité par les immigrants.

L'importance du peuplement mossi dans cette aire ne peut être apprécié avec précision. Quatre villages sont constitués dans le canton de Kiembara en 1919, mais au recensement de 1923, les Mossi y sont assimilés aux Peul et Rimaïbe. Nos enquêtes ont conclu à la mise en place, avant 1930, de 34 établissements (sur 51 recensés aujourd'hui) créés soit dès 1914-1917, soit entre 1925 et 1930.

Au Nord, après l'installation des Mossi à Kelbo "dans une partie du cercle peu habitée et parcourue seulement par les bergers peul" (Dori, 1910), les Mossi s'établissent chaque année en petit nombre jusqu'en 1914 où la famine provoque leur reflux.

En 1917, les Deforobe (Kurumba) se sont ralliés aux Touaregs en révolte, "avec le silence du chef d'Aribinda". Aussi, une répression militaire a-t-elle lieu dans la région Nors-Est : réquisitions de bétail et "amende de guerre". Les Mossi profitent de cette nouvelle conjoncture pour s'installer à nouveau dans la région avec le consentement de l'administration, le long du marigot de Gorel. Ils y cultivent du mil "que les gens de Kaya viennent acheter. Il s'en suit des migrations temporaires à causes attractives des Mossi de Kaya, en dépit des ordres formels donnés au chef de canton d'Aribinda de ne pas tolérer l'installation des Mossi" (Dori, 1922).

L'administration ne connaît que deux villages mossi "réguliers" : Pelhoute et Irakulga (dix chefs de case) à la limite de Barsalogo, mais elle s'inquiète : "Irakulga est, ce me semble, non une enclave, ni une piqure dans le cercle de Dori, mais un îlot ethnique formé il y a dix huit ans. D'autres sont venus et il en viendra beaucoup d'autres, car ce qui les attire maintenant c'est non seulement les liens de parenté, la fertilité d'un terrain où il y a une mare permanente, mais aussi la perspective d'échapper plus facilement aux exigences de l'administration en s'installant le plus loin possible de Kaya" (Dori, juillet 1922). On ne saurait être plus clairvoyant !

Les premiers recensements numériques signalant la présence de Mossi datent de 1927-1928 (mais leur nombre n'est pas connu). Alors, le contrôle s'opère : "il a été recensé des Mossi, installés dans le canton d'Aribinda, venus depuis un temps plus ou moins long et pour lesquels le cercle de Kaya réclame l'impôt. La majeure partie des gens signalés par Kaya ont été retrouvés" (Dori, 1928).

La "jonction" étant faite avec les "déserteurs", l'administration devient exigeante à leur endroit : "ces Mossi circulent entre les cercles de Kaya et de Dori selon leur fantaisie (...), ils vivent hors-la-loi dans le sud de l'Aribinda où ils échappent aux réquisitions pour le CFCI (...). J'ai averti le chef de canton et les notables que les Mossi qui ne seraient pas venus se déclarer à Dori (à plus de 80 km) seraient mis en demeure de supprimer les habitations qu'ils auraient pu édifier et de repasser la limite du cercle" (gouvernement de Haute-Volta, rapport confidentiel - 8 septembre 1931). De fait, l'année suivante, les Mossi se sont exécutés : "Les Mossi sont soumis, craintifs et montrent une bonne volonté" (Dori, août 1932).

Aux yeux de l'administration, l'immigration "sauvage" dans l'Aribinda est terminée. Une piste est ouverte entre Kelbo et Djika, d'est en ouest pour mieux contrôler la région. Cependant, le 1er janvier 1933, l'Aribinda est rattaché à Ouahigouya et se trouve ainsi intégré au Soudan. L'Aribinda se trouve encore plus éloigné du chef-lieu qu'il ne l'était de Dori. Pendant longtemps, le chef de canton sera accusé "d'attirer les populations en ne les déclarant ni pour l'impôt, ni pour le recrutement, ni pour les prestations" (Ouahigouya, 1932).

Plus à l'Ouest, sur les confins septentrionaux de la région de Kongoussi, l'administration découvre en 1930 une importante aire de refuge :

...

"depuis quelques temps, les chefs mossi se plaignaient de ce que nombre de leurs administrés quittaient clandestinement leurs cantons d'origine pour aller s'installer sans bruit, avec leur famille, sur les territoires semi-désertiques qui s'étendent dans le sud des cantons peul du cercle (...), ils ajoutaient que leurs départs n'avaient d'autre but que de les soustraire aux diverses obligations qui leur incombaient et aux exigences administratives : paiement de l'impôt, travaux de prestations, recrutement, fournitures de travailleurs, etc. (...). Nous avons pu nous rendre compte de l'exactitude de ces informations. Depuis plusieurs lustres déjà, aucun représentant de l'administration n'avait visité la région et les gens y jouissaient de la plus douce des quiétudes se souciant fort peu des diverses demandes de leurs chefs et n'y répondant même pas (...); le recensement tant des gens que des animaux a été soigneusement fait (...), tous les villages ont été visités un à un (une soixantaine) et tous les indigènes clandestinement installés ont été renvoyés, avec leur famille, dans leurs cantons respectifs " (octobre 1930) (32).

Afin de ne pas perdre le fruit de ce contrôle, une piste est aménagée.

"La visite fréquente de toute cette région jusqu'à présent négligée permettra de faire disparaître la réputation d'ailleurs méritée, de lieu de refuge dont elle jouissait jusqu'à ces derniers temps (...). J'ajouterai encore qu'une surveillance de toute la région limitrophe du pays Mossi est nécessaire. Là, peu ou point de villages. Par contre, des isolés en masse. Tout le secteur sud des cantons de Tongomayel, Djibo et Baraboulé est le refuge des indépendants mossi, tant du cercle de Kaya que de celui de Ouahigouya et même de nombreux indigènes provenant du cercle de Koudougou, surtout du canton de Lallé. Là, ils se sentent en sécurité et à l'abri des atteintes de leurs chefs" (Ouahigouya, rapport annuel 1930).

En 1931, le rapport annuel mentionne que "presque tous les indigènes sont revenus clandestinement se réinstaller dans la région même de laquelle ils avaient été éconduits".

Ainsi, que ce soit pour échapper aux contraintes administratives ou aux disettes locales, pendant toute la période 1914-1932, on assiste à un glissement des populations sur les marges de leur région d'origine : les gens de Yako, Boussé s'installent à Toma ; ceux de Gurcy, au sud de Tougan ; ceux de Ouahigouya, à Kiembra et au Djelgodji ; ceux de Kaya, dans l'Aribinda, tandis que les Mossi de l'Est et du Sud-Ouest s'accumulent le long des frontières, dès lors que le site permet d'échapper aux facteurs qui ont imposé les départs.

A l'Ouest (Boromo) la colonisation Yarcé n'évolue par car elle est coupée du pays Mossi. Il va falloir que le transit devienne intense avec la Gold Coast pour que les immigrants s'établissent le long des pistes et que progressivement des "antennes" de colonisation se constituent.

IV - LE PAYS MOSSI : RESERVOIR D'HOMMES (1932-1946)

Le décret du 5 septembre 1932 démantelle la Haute-Volta, laquelle, pour le gouvernement de l'AOF, n'est pas viable : la production de coton décline et tout le poids des dépenses administratives et des recettes que doit fournir la colonie retombe sur les populations qui sont dans l'impossibilité de supporter les impôts. "Une grande partie du réseau routier, trop étendu, trop peu utilisé et trop difficile à entretenir est abandonné" (SKINNER, 1964, p 378), enfin des dizaines de milliers d'hommes, qui ont travaillé sur les champs de coton et sur les routes, ont fui en Gold Coast. A. SARRAUT, Ministre des Colonies, décide de supprimer la Haute-Volta en espérant "permettre ainsi des économies appréciables" et "mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire, colonie riche et prospère, une main d'œuvre abondante et disciplinée qui seule lui manque pour lui insuffler une vigueur prometteuse" (BURTHE D'ANNELET, 1939, cité par SKINNER, 1964, p 378).

"Par décret promulgué en août 1933, la Haute-Volta est divisée comme suit : le cercle de Ouahigouya et une partie du cercle de Dédougou, englobant 52 400 km² et 712 000 habitants sont rattachés au Soudan ; le cercle de Fada N'Gourma (y compris Dori), avec 70 700 km² et 268 000 habitants est rattaché au Niger ; Tenkodogo, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Batié et une partie de Dédougou sont donnés à la Côte d'Ivoire. Cette dernière acquiert environ 153 400 km² et 2 019 000 habitants qui forment la Haute Côte d'Ivoire (créée en 1935)" (Fig. 2) (d'après SKINNER, 1964, p 379).

En conséquence, le pays Mossi est divisé : le Yatenga dépend du Soudan tandis que les autres cercles du Mossi sont intégrés à la Haute Côte d'Ivoire. Les populations de ce territoire vont connaître un régime administratif différent de celui du Soudan. De fait, les facteurs d'émigration analysés précédemment se perpétuent de 1932 à 1946, mais leurs effets sont plus prononcés en Haute Côte d'Ivoire.

IV.1 - Des régimes différents : le Soudan et la Haute Côte d'Ivoire

Les années 1932-1934 sont marquées par de mauvaises récoltes dans tout le Mossi. Leurs effets sont accrus par l'intensification de la campagne cotonnière qui provoque en 1932-1933 une grave disette, particulièrement en Haute-Côte où les cultures vivrières ont été négligées au profit des champs collectifs de coton.

"Obnubilée par la nécessité d'aller vite, la colonie croyait pouvoir établir une activité économique nouvelle sur un ordre social ancien. Elle se réclamait de la coutume indigène du champ collectif sans se rendre compte qu'elle la rendait vexatoire et inopérante (33). Les indigènes, pour se libérer de cette culture forcée, précipitèrent sourdement leur émigration vers la colonie étrangère voisine, la Gold Coast. Les administrateurs territoriaux ne furent pas entendus des bureaux grisés par les techniciens du coton. Et l'un des peuples les mieux organisés et les plus hiérarchisés de l'Afrique Noire manifesta une action et prit une direction qu'il eût été sage d'étudier au lieu de nier" (DELAVIGNETTE, 1946, p 72).

Une autre conséquence de l'extention des cultures de rente (depuis 1925) qui apparaît dix ans plus tard est le début d'une saturation des espaces cultivables qui a pour effet d'accroître dans certaines régions le mouvement d'émigration ; ainsi au Yatenga : "A l'encontre de l'avis des

chefs qui voient dans les départs effectués sans autorisation uniquement une manifestation de l'esprit d'indiscipline de leurs ressortissants; j'estime que la véritable cause de ces mouvements réside, en ce qui concerne les populations mossi, dans l'insuffisance des terrains de cultures existant aux abords des villages actuels. Les inconvénients de cette situation ne pourront que s'accroître avec le développement des cultures industrielles..." (Ouahigouya, 2ème trimestre 1937).

Toutefois, cette observation ne semble valable que dans les régions les plus densément peuplées du pays Mossi.

L'année 1935 voit la limite du développement de la culture cotonnière, supplantée par celle de l'arachide. Cette dernière culture est mieux acceptée car, en cas de disette, les populations peuvent consommer les arachides (34). La nouvelle politique agricole intéresse autant la Côte d'Ivoire que le Soudan (35).

Avec l'amélioration des recensements, le calcul de l'impôt est plus juste. A la lecture des documents d'archives, les revenus de la capitation sont moins élevés qu'au cours de la période précédente (Ouahigouya : 2 256 000 F (1932), 2 435 000 (1933), 2 550 000 (1937) contre 2 578 000 (1930)). Et c'est au Soudan que l'impôt de capitation paraît le plus élevé : de 12 F par tête en 1939, il passe à 15 F en 1941. La même année, il est à 14 F à Kaya (Côte d'Ivoire) et à 12 F à Dori (Niger).

L'imposition ne semble plus être un important facteur de migration si ce n'est, peut-être, pour les éleveurs qui transitent de part et d'autre des frontières selon la variation de la taxe sur les bovins (5 F par tête à Dori, 1,50 F à Ouahigouya, pas de taxe à Kaya) (36).

Au Soudan, les charges prestataires ont diminué. Elles s'élevaient à plus de 573 000 journées en 1927 à Ouahigouya. Elles représentent théoriquement 616 000 journées en 1938, mais seulement 245 000 sont utilisées. Par ailleurs, un rapport de 1939 signale que les prestataires sont maintenant employés uniquement dans leur circonscription "en raison de la densité de la population".

Au Soudan, le projet de création d'une taxe additionnelle de 4 F par imposable est étudiée afin de pouvoir subvenir à l'entretien d'un service de travaux publics, qui remplacerait définitivement les prestations (1941). Toutefois, le commandant de Ouahigouya redoute que cette majoration de l'impôt "n'entraîne quelques fuites de contribuables vers les cercles voisins du Sud (Kaya et Koudougou) et de l'Est (Dori) où l'impôt est déjà moins élevé et la taxe additionnelle ignorée" (correspondance à Koulouba, 1941).

Le régime des prestations semble avoir été plus "humanisé" à Ouahigouya qu'en Haute-Côte. G. REMY fait état de nouvelles prestations pour l'aménagement de rizières à Koudougou, Ouagadougou et Yako ; lesquelles, en 1935, auraient décidé du départ de familles vers Fara. A partir de 1933, les travaux du chemin de fer intéressent directement la Haute-Volta. On parle alors du "chemin de fer du Mossi" et les prestations "locales" sont accrues : 1 375 hommes (1933) et 4 500 hommes (1944) travaillent sur ce chantier. Le changement de gouvernement en France (1936) n'apporte aucune amélioration sensible au régime prestataire malgré les décisions écrites d'équiper les cercles en camions, bennes et rouleaux compresseurs "pour éviter à jamais les prestations".

...

A d'autres égards, le gouvernement du Soudan paraît avoir été plus soucieux du "bien être" de ses populations. C'est ainsi que les abus des chefs coutumiers sont dénoncés en 1935 : "Notre administration s'est jusqu'ici reposée sur l'autorité des chefs ; lesquels n'ont pas manqué de mettre à profit l'excès de confiance mis en eux pour commettre sous notre couvert des exactions qui les rendent odieux à leurs administrés", et qu'en 1939 le Togo Naba, un des quatre chefs de province du Yatenga, est démis de ses fonctions pour avoir menacé les villageois qui relevaient de son commandement de les expatrier à l'Office du Niger s'ils ne lui offraient quelques prébendes. Les exactions de ce chef sont toujours évoquées par les gens de sa province qui ont préféré s'enfuir dans le Djelgodji durant les années 30 (37).

La différence de régime entre le Soudan et la Haute Côte d'Ivoire s'apprécie surtout du point de vue de l'émigration dirigée des populations. D'un côté, des réquisitions de main d'oeuvre portant sur de faibles effectifs et un souci réel de soulager la pression démographique du Yatenga par la colonisation des terres de l'Office du Niger ; de l'autre, la déportation de milliers d'individus pour le développement des plantations ivoiriennes. Cette opposition entre les deux colonies devient très nette au cours des années de "l'effort de guerre".

Au Yatenga, dès 1932, les recrutements pour le CFCI et les sociétés privées de Côte d'Ivoire cessent au bénéfice des chantiers du Soudan : STIN (Office du Niger), plus tard STAPS (Gao) et quelques plantations de coton et de sisal (38).

427 hommes représentent le dernier contingent du CFCI levé en 1932 à Ouahigouya.

Le STIN recrute de 400 à 500 travailleurs chaque année : 400 (1932), 450 (1937), 511 (1938), 300 (1939), 200 (1940), 400 (1941), et le STAPS, à partir de 1938 : 200 (1938), 200 (1939), 100 (1940), 600 (1941). Dans le même temps, les compagnies privées recrutent : 400 hommes (1932), 450 (1937), 450 (1938), 450 (1939), 350 (1940), 400 (1941).

Globalement, jusqu'au début de la guerre, 900 hommes quittent le cercle de Ouahigouya chaque année. A compter de 1940 et jusqu'en 1945, le chiffre s'élève mais ne dépasse pas 1 500 travailleurs même en période de famine (1940-1943) (39) :

"L'effectif annuel de travailleurs pouvant être recruté par l'intermédiaire du commandant de cercle ne dépasse par 1 200 individus" (Insp. Affaires administratives, Ouahigouya, mai 1938).

Le principal souci de l'administration est d'établir en colonat, sur les périmètres irrigués de l'Office du Niger, des familles entières.

Dès 1927, il a été retenu que les terres irriguées devaient être exploitées par des colons. Le coton serait leur culture de rapport et le riz leur culture de subsistance. En 1929, on proposait d'établir 300 000 immigrants. En 1932, l'Office du Niger est créé et en 1935, le périmètre de Kolongotomo est aménagé. L'effort de guerre amène des extensions hâtives car "le gouvernement général de l'AOF envisage la mise en valeur en dix ans de la totalité des terres irriguées ; ce qui suppose le recrutement de 100 000 colons en pays Mossi" (LACARDELLE, 1947). En fait, en 1940, 15.000 ha sont aménagés et en 1945 : 25.000 seulement. De 7 000 personnes

en 1936, l'effectif de population en colonisation atteint 15 000 en 1940 et 23 000 en 1945.

C'est en 1937 que le recrutement des familles de colons commence dans le cercle de Ouahigouya (129 personnes). En 1938, 647 Mossi (73 familles) sont établis en colonat. De 1939 à 1945, 600 à 800 personnes partent chaque année. En 1945, 5 564 Mossi sont établis dans 16 villages. Puis, à la fin de la guerre, le gouvernement de l'AOF décide une "pause de cinq ans" durant laquelle peu d'admissions nouvelles sont enregistrées.

Le but avoué de l'administration tient du rêve géopolitique (REMY, 1973). Il s'agit, en accord avec le Yatenga Naba, de créer de toute pièce un nouveau Yatenga : "Les gens du Yatenga sont trop nombreux, récoltent de faibles productions et la disette les menace chaque année. C'est pourquoi nous vous proposons de créer un second Yatenga. Ce sera cette fois un Yatenga prospère où il sera possible de remplir les greniers pour vingt ans. Si les Mossi viennent en grand nombre, il n'y aura plus jamais de famine à Ouahigouya" (Propos tenus par le gouverneur du Soudan en 1937).

"Il a été convenu avec le Yatenga Naba que les familles continueraient à relever de son commandement et du cercle de Ouahigouya, pour le paiement des impôts" (Koulouba, mars 1937).

Jusqu'en 1942, les recrutements sont forcés. La chefferie traditionnelle, malgré le contrôle de l'administration, se débarrasse à bon compte des sujets revêches ; ce qui n'est pas fait pour encourager les cultivateurs à s'engager : "de longues années seront nécessaires pour préparer les esprits à des exodes massifs et, pour longtemps encore, il faut renoncer à procéder, ainsi que cela a déjà été envisagé, au transfert de villages entiers" (Ouahigouya, 1er trimestre 1938).

Mais, la première visite de colons à leurs parents du Yatenga (1942) a pour effet d'une part de rassurer les populations sur le sort des émigrés et d'autre part de susciter des engagements volontaires ; ce qu'espéraient les dirigeants de l'Office.

Mise à part cette opération de propagande, il est indéniable que l'Office offre certains attraits. Le colonat est loins d'être la panacée de tous les maux du Yatenga, mais il est certain que même pendant l'effort de guerre, alors que les colons sont poussés à intensifier la production rizicole, les conditions de vie à l'Office sont enviables par rapport à celles que connaissent les Mossi de Haute Côte d'Ivoire déportés sur les chantiers de Basse-Côte.

De ce fait, l'émigration des Mossi de Ouahigouya, sous la forme de "mouvements échappatoires" est moins importante que celle enregistrée dans les autres cercles du Mossi.

Le 20 janvier 1932, l'Inspection du travail de l'AOF est créée. Les premiers rapports des inspecteurs confirment "les abus multiples et les sévices de la part des employeurs et de leurs agents africains en Côte d'Ivoire". Dans le dernier trimestre 1932, la subdivision de Po (cercle de Ouagadougou) enregistre le passage de 6 000 Mossi pour la Gold Coast et pour le seul mois de janvier 1933 : 736 passages.

L'année 1933 est marquée par un regain d'activités sur les chantiers ivoiriens. Les exportations de bois passent de 27 000 tonnes en 1932 à 42 000 tonnes en 1933. De même, les récoltes de cacao et de café exigent un accroissement du nombre de travailleurs, car les exploitations se multiplient.

L'année 1933 est aussi celle de l'arrivée du rail à Bobo-Dioulasso et le gouverneur de Côte d'Ivoire "espère que des milliers de travailleurs mossi et gurunsi qui vont louer, par la force de l'habitude, leurs bras en Gold Coast, laquelle connaît des années moins prospères (crise en 1931), se dirigeront ainsi vers le Sud" (LACARDELLE, 1947, p 15).

Six villages de colonisation (1 000 Mossi et Gurunsi) sont créés dans la région de Bouaflé (arrêté d'août 1933) afin de "fixer des paysans venus du Nord et d'attirer ainsi leur frères qui pourront se reposer en cours de route". Des avantages sont accordés aux colons : exemption d'impôt, dotation de terres et de semences, assurance d'échapper aux recrutements de main d'oeuvre. Mais la propagande en pays Mossi pour le peuplement de ces villages ne rencontre aucun succès, car à la fin de 1935, les villages ont déjà fourni, malgré les promesses faites, 27 000 jours de prestations aux exploitations du cercle du Gouro.

Le chiffre des départs clandestins "temporaires" est estimé pour l'année 1934 à 30 000 à Ouagadougou et Kaya, à 2 000 à Koudougou et à 2 500 à Tenkodogo (contre 100 à Bobo-Dioulasso, cercle peu touché par les recrutements). Le commandant de cercle de Tenkodogo évalue les "pertes définitives" entre 1932 et 1935 à "2 725 imposables, soit environ 7 000 individus". Le cercle de Koudougou estime, pour sa part, le nombre de départs définitifs causés par les recrutements pour les grands travaux et les exactions des chefs à 2 000 entre 1932 et 1935.

Le gouverneur DEITTE attire l'attention des administrateurs sur les difficultés d'obtenir de la main d'oeuvre. Il insiste pour que les manoeuvres soient "recrutés par tous les moyens" et propose que soit fixé un pourcentage annuel par cercle. De surcroît, il décide d'abaisser le taux du salaire minimum. Pour les cultures, le salaire passe de 2 F à 1,25 F et pour les chantiers forestiers de 2,50 F à 1,50 F car "le coût de la vie est en régression depuis 1927".

L'année 1935 consacre donc le recrutement forcé et les événements de 1936, en Métropole, ont peu de répercussions en AOF. Le nouveau gouverneur MOUDON se contente de demander un peu d'efforts aux employeurs notamment pour qu'ils équipent leurs chantiers de machines et en 1937, les offices régionaux du travail, nouvellement créés, fixent à 5 % de la population des cercles le contingent annuel pouvant être recruté et suppriment le contrôle médical et le pécule forcé (40).

Des postes de recrutement sont installés à Po et Léo, sur les pistes menant en Gold Coast et le Moro Naba donne au gouverneur MOUCON l'assurance de canaliser vers la Basse-Côte les travailleurs qui partent en Gold Coast contre celle de bons traitements et de bons salaires (41). Des centres d'hébergement sont créés à Abengourou et Agboville, puis en 1939, à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, avec la participation de notables mossi. Des tarifs préférentiels sont consentis sur le chemin de fer (42).

Grâce au zèle dépensé par la chefferie mossi, les effectifs des recrutements administratifs passent en Haute Côte d'Ivoire de 855 hommes (1935) à 3 932 (1936), 7 186 (1937), 8 768 (1938) et 9 565 en 1939. Ce dernier chiffre est considérable si l'on note qu'en septembre 1939, les réservistes sont mobilisés.

M. MOUTET intervient auprès du Ministre des Colonies : "Arracher pour des mois et quelque fois pour plusieurs années un travailleur à sa famille est toujours un acte très grave. Or, on a repris le recrutement à peu près forcé chez les Mossi et on prélève pour les planteurs du Sud un homme sur douze pour l'envoyer gagner 2 F par jour. Si ce recrutement forcé s'additionne au recrutement militaire, toute l'oeuvre de rattachement des populations à la France risque d'être compromise, sous le prétexte du prétexte : apostolat au travail" (cité par LACARDELLE, 1947, p 45).

A partir de 1939, l'activité de la Côte d'Ivoire s'oriente vers un rythme de production de guerre et le mot d'ordre est d'abord "travailler deux fois plus pour aider les tirailleurs", puis, après la cessation des hostilités (1941) : "travailler deux fois plus pour relever la France".

En 1940, le gouverneur de la Côte d'Ivoire écrit : "je ne pourrais pas tolérer que des indigènes se refusent à apporter leur concours entier aux entreprises coloniales (...) et je n'admettrais jamais qu'une obstruction, la plus légère soit-elle, puisse se manifester dans l'une quelconque des régions de la Côte d'Ivoire...". Une circulaire de 1942, adressée aux commandants de cercle, sanctionne les déserteurs et ordonne de recruter d'office "tout individu convaincu d'oisiveté dans son village et hors de son village".

6 228 travailleurs sont recrutés dans les cercles du nord de la Côte d'Ivoire en 1940, auxquels s'ajoutent 3 000 volontaires (sans compter les 10 000 soldats mossi enrôlés la même année, selon A. S. BAJIMA, cité par SKINNER, 1964, p 382). En 1941, l'effectif de travailleurs s'élève à 14 897 et en 1942 à 36 300.

Cependant, on s'aperçoit que "le réservoir mossi" n'est pas inépuisable et "tous les cercles fournisseurs affirment unanimement, avec force et même avec indignation que la limite de recrutement est non seulement atteinte mais dépassée (...). L'administration locale et les chefs indigènes sont positivement excédés. Les attaques pleuvent contre le Moro Naba, en particulier" (LACARDELLE, 1947).

L'Inspecteur des Affaires administratives PRUVOST reconnaît le bien fondé de cette tension et précise que "les populations témoignent d'une répugnance indiscible aboutissant à des désertions massives (...); on note même des blessures volontaires avant les départs (...). Ces travailleurs forcés sont trop souvent traités comme un cheptel à entretenir le plus économiquement possible, en évitant des frais inutiles".

Les employeurs reviennent aux anciennes méthodes et les décès se multiplient dans les plantations. Exemple : contingent de cinquante travailleurs : onze décès - contingent de 200 travailleurs : 12 décès - pour 3 815 manoeuvres employés dans la subdivision de Gagnoa : 89 décès. Les contingents sont souvent rapatriés en fin de contrat dans un état de misère physiologique qui provoque les véhémentes protestations des commandants de cercle. "Les employeurs méconnaissent trop souvent les principes les plus élémentaires de l'honnêteté et de l'humanité" (PRUVOST, 1942, rapport d'inspection).

"Le régime du travail forcé (...) devient plus dur à mesure que les groupes les plus réactionnaires prenaient plus d'influence dans la Basse Côte d'Ivoire. Outre qu'ils devaient fournir de la main d'oeuvre aux plantations, les Mossi furent contraints de doubler leurs efforts chez eux. En raison de la guerre, il fallut que les territoires se suffisent à eux-

mêmes et qu'ils fournissent en outre des graisses végétales, du coton et du bétail aux autres régions. A. S. BALIMA signale que ce qui suscita le plus de colère chez les chefs mossi et les jeunes instruits fut : "le détournement du service militaire à d'autres fins. Autrement dit, sous le couvert d'une vague décision administrative, les conscrits recrutés en masse n'étaient pas dirigés vers les casernes (...) mais bien placés sous l'autorité du Ministère des Travaux Publics ou, pis encore, envoyés dans les plantations des colons omniprésents de la Côte d'Ivoire" (SKINNER, 1964, p 383).

Le gouverneur BOISSON prescrit en 1943 que soit mis fin "au désordre actuel" en réduisant le recrutement. De 36 000 en 1942, l'effectif de travailleurs réquisitionnés en Haute Côte d'Ivoire n'est plus que de 23 600 (1943) et de 16 200 (1944), mais atteint à nouveau 24 000 en 1945 car les cercles du Mossi ne bénéficient pas immédiatement des recommandations adoptées à la Conférence Africaine Française de Brazzaville (janvier-février 1944) (43). Aussi, l'Inspecteur LECAS note-t-il en 1945 : "le pays Mossi est certainement excédé des conditions et de l'importance actuelle du recrutement. Il n'y a pas encore de résistance ouverte : la réaction est la fuite (...). Jamais on n'a offert si peu en demandant autant. Jamais la somme d'obligations administratives et de charges économiques cumulées sous le nom d'effort de guerre n'ont fait apparaître de manière plus sensible la corvée comme sans limite et sans fin. Avec la fuite possible vers la Gold Coast, vers le Soudan, vers le Niger, il demeure pour faire face à ces orages un nombre d'hommes qui s'amenuise et sur qui le fardeau pèse de plus en plus lourdement" (cité par LACARDELLE, 1947).

Les réactions des commandants de cercle du Mossi sont identiques : "certains cantons répondent aux recrutements par des exodes plus ou moins temporaires dans le cercle de Fada (Niger). Pour parfaire le chiffre imposé, il a fallu demander un effort supplémentaire aux cantons préservés des exodes" (Kaya, 1945).

- "Il est à noter des incidents à propos du recrutement dans la subdivision de Yako. Ce recrutement comme les précédents entraîne un exode de faible durée, probablement, dans les cercles voisins du Soudan (...). Les recrutés sont les perdants de l'immense jeu de cache-cache qu'est devenue la préparation d'un recrutement" (Koudougou, 1945).

- "Beaucoup d'indigènes découragés de voir le nombre de manoeuvres augmenter sans cesse, malgré les nombreuses promesses qui leur ont été faites, abandonnent à regret leur village natal pour aller se fixer en Gold Coast ou dans les cercles voisins. A l'approche des recrutements, c'est un véritable saut qui peut. Les chefs de canton et de village se voient souvent contraints d'emmener aux centres de rassemblement des candidats manoeuvres la corde au cou" (Ouagadougou, 1945). En 1945, ce cercle a fourni 6 362 manoeuvres. Le commandant signale que les départs enregistrés à destination de la Gold Coast s'élèvent à 7 000 et pour les cercles voisins à 5 000.

"Dans les subdivisions de Po et Léo, des familles entières ont abandonné leurs villages en bordure de frontière, pour aller s'installer en territoire anglais, parfois à quelques centaines de mètres seulement de chez eux. D'après les renseignements recueillis par le chef de la subdivision de Léo, au mois de mai 1944, le District Commissioner de Lawra promettait aux ressortissants français désirant s'installer définitivement (...) une exemption d'impôt pendant trois ans" (Ouagadougou, 1945).

...

"Le recrutement renforce le sentiment d'injustice chez nos indigènes. Ils se comparent à leurs voisins de Gold Coast, de Fada et de Mangô (Togo) qui ne sont pas astreints au travail forcé. De nombreux départs définitifs se sont produits. Des soukalla entiers quittent le pays, leurs terrains déjà ensemencés pour s'installer de l'autre côté de la frontière. Cette détermination prouve que la coupe est pleine (...). Tout le problème est de savoir si les recrutements forcés sont opérés dans le but de mettre en valeur la colonie ou bien s'ils ont pour but le dépeuplement progressif et inéluctable d'une région" (Tenkodogo, 1945). Le commandant de cercle écrit de plus "en direction de Bawku, le pays est presque désert alors qu'auparavant plusieurs gros villages existaient. Les gens ont fui. Les villages qui restent encore le long de la route de Gold Coast ne sont que des squelettes vides de leur substance (...). Pour l'ensemble du cercle, 7 796 personnes ont quitté le territoire en 1945, soit 1 118 chefs de case".

Enfin, intervient la loi du 11 avril 1946 interdisant toute utilisation de moyens de contrainte ou de pression en vue d'engager les travailleurs. L'effectif des recrutements en Haute Côte d'Ivoire est en 1946 de 8 500 hommes contre 23 970 en 1945. En quelques mois, la situation des travailleurs est bouleversée. Non seulement les laisser-passer (obligatoires pour tout déplacement depuis 1925) sont supprimés mais l'administration va jusqu'à prendre des mesures pour distribuer des tissus et des cola aux travailleurs, en fin de contrat.

IV.- - Les déploiements sur les marges

A l'est du pays Mossi, les mouvements de population se perpétuent plutôt qu'ils ne s'accroissent. Le Niger, auquel Fada est intégré et dont dépendent le Yanga et le Zoaga, ne connaît pas de recrutements forcés mais les populations sont toujours concernées par les prestations locales et les recrutements militaires. Il en est de même au Togo. C'est pourquoi le mouvement d'émigration se dirige principalement vers la Gold Coast, même à partir du Yanga qui continue néanmoins à recevoir dans le même temps des familles mossi "réfugiées".

Au Sud, entre la Volta Blanche et la route de Zabré à Boussougou, dans une "brousse onchocerquienne" jusque là déserte, des Mossi et des Bissa s'installent pour échapper à l'administration. Celle-ci connaît leur existence et les rapports signalent, à partir des années 35, le "peuplement Yériba", sans autres précisions.

Des villages entiers émigrent tout le long de la frontière avec la colonie anglaise, comme le signalent les archives de Tenkodogo. Les émigrants ne sont pas seulement Mossi et Bissa, mais aussi "Gurunsi de Po et Léo, Sissala de Léo, etc. Ce mouvement est favorisé par les conditions de vie plus faciles en Gold Coast et par les autorités anglaises elles-mêmes qui accordent aux immigrants primes et exonération d'impôts" (DRESCH, 1945, p 84).

Cet exode s'accompagne d'un mouvement de saisonniers qui connaît des fluctuations. En 1931, débute une crise du cacao et les Mossi qui fuient la disette de 1932, plutôt que d'aller en Gold Coast chercher de l'argent dans les plantations, vont grossir le peuplement replié dans l'aire de refuge, le long de la frontière.

...

L'année 1937 est troublée par des grèves et la campagne 1937-1938 connaît une chute verticale des cours du cacao. L'année suivante, les autorités anglaises sont obligées de procéder à une propagande active parmi les "réfugiés", pour attirer au Sud 70 000 travailleurs nécessaires à la récolte du cacao.

En 1943, la Gold Coast connaît une nouvelle crise de l'emploi. L'administration française en profite pour faire savoir que les indigènes seraient refoulés de la colonie britannique. La situation s'aggrave du fait d'une situation alimentaire déficitaire en 1944-1945.

Cependant, ces crises affectent essentiellement le volant de saisonniers : 56 700 (1935-1937) ; 67 000 (1937-1938) ; 61 000 (1938-1939) et 35 000 (1939-1940), d'après le rapport CLAP (1943) (cité par LACARDELLE, 1947).

Au Sud-Ouest, toutes les routes menant en Gold Coast connaissent une activité marchande en même temps qu'un important mouvement de personnes. Particulièrement, le long de la Volta Noire, sur la route de Wa, la région de Fara est le carrefour de deux axes migratoires : l'un venant de Sabou ; l'autre plus important venant du Nord et drainant une partie des émigrants de l'ouest du pays Mossi et du Yatenga.

"Les Mossi qui s'établissent dans cette région sont, à l'origine, des passagers se rendant en Gold Coast pour y travailler ou y faire du commerce. Ils s'installent dans les noyaux yarcé qui représentent des foyers d'accueil pour les musulmans hamalistes de l'Ouest-Mossi particulièrement surveillés par l'administration. En passant à Fara, attirés par la réputation d'un marabout, séduits par les marchés locaux, ils s'installent quelques années. Ils ne choisissent jamais des villages animistes et forment une fraction assez mobile de la population. Les Mossi animistes qui fréquentent ces routes s'établissent bientôt aux côtés des musulmans, cette fois, pour avoir accès à la culture. Ils évoluent à part des communautés religieuses et bénéficient de l'apport constant de paysans qui fuient le cercle de Koudougou. Ainsi, les premières immigrations dans la région de Fara conduisent à la juxtaposition dans l'espace de deux types de groupements qui se constituent de façon différente" (cf REMY, 1974 - 1).

Dans la subdivision de Po, 240 Mossi sont recensés en 1937, mais ce chiffre est considérablement sous-estimé, pense G. REMY, car les Mossi ne séjournent que quelques années ou quelques mois dans la circonscription et surtout ne vont pas signaler leur présence à l'administrateur, car la subdivision dépend de Ouagadougou et fournit de forts contingents de travailleurs. Aussi, demeurent-ils "errants" ou "vagabonds". Des établissements mossi se forment ; les enquêtes ont montré que Guiaro a reçu le gros de son peuplement mossi entre 1930 et 1940, mais l'administration n'observe que ceux situés sur la route de Nobéré à Po.

Contrairement aux établissements situés le long de la Volta Noire, à la limite de plusieurs cercles (fig. 1 et 2) (ce qui facilite le jeu de cache-cache avec les gardes-cercle), la région de Po est peu sûre. Les groupements sont instables ; certains connaissent en quelques années un renouvellement complet de leurs habitants ; d'autres disparaissent. Bien que l'instabilité caractérise les "peuplements clandestins" des marges du Mossi, il semble qu'elle ait affecté, plus que partout ailleurs, l'immigration en pays Kassena.

Au Nord-Ouest, le réseau de villages en place facilite l'accueil des fuyards et des gens chassés par les famines. Le nombre de Mossi immigrants s'accroît. Le recensement de 1936 signale 9 850 Mossi à Tougan (subdivision de Toma comprise) et en 1939, la subdivision de Tougan à elle seule compte 8 505 Mossi, ce qui permet d'estimer à 3 000 ou 4 000 personnes l'apport migratoire en trois ans. Les Mossi représentent en 1939 6 % de la population de Tougan. Tout laisse penser qu'à Toma il en a été de même. G. REMY signale de très fortes arrivées dans ce secteur entre 1930 et 1949, en provenance de Bagaré, Samba, Boussé, Nanoro et Gurcy.

Aux anciens villages qui grossissent, viennent s'ajouter, à partir des années 40, de nouveaux établissements d'immigrants dans le canton de Da et dans toute la zone le long du pays Mossi. Ils abritent des familles chassées du Yatenga par les mauvaises récoltes de 1940 à 1943 et fuyant l'administration du cercle de Koudougou (originaire de Yako). Plus au Sud, le "front" de pénétration avance également à l'ouest de Yaba et de Siélé. L'administration de Dédougou perçoit mal cette immigration : "quelques Mossi viennent s'installer temporairement dans le cercle pour y faire des cultures" (Tougan, janvier 1939).

Plus à l'Ouest, c'est en 1937 que les Mossi sont mentionnés pour la première fois dans le recensement de la subdivision de Nouna (cercle de Dédougou - Soudan) créée en 1932 et que l'on voit se constituer une aire d'immigration mossi à distance du pays d'origine (mais dans un cercle frontalier de la Haute Côte d'Ivoire). 700 Mossi sont dénombrés. En 1939, ils sont 1 500 et l'administrateur parle de "véritable envahissement", car à côté des quartiers mossi établis près des villages bwa, de nombreux "irréguliers", mi-chasseurs, mi-cultivateurs vivent "en brousse".

Les premières installations datent de 1932-1934, avec l'arrivée dans la région de gens de Ouahigouya, Boussé et Yako.

A compter de 1940, un réseau d'établissements se constitue de part et d'autre du Moyen Voun Hou (sud de Nouna) à partir duquel les Mossi prospectent les lieux favorables aux implantations, approchent de la vallée de la Volta Noire. Parallèlement, une implantation ponctuelle a lieu dans le canton de Barani.

Le mouvement est régulier et, d'une année à l'autre, de nouvelles familles venant pour la plupart de Ouahigouya et de Yako s'implantent auprès des villages Bwa puis "en brousse".

En 1943, les Mossi ne sont plus recensés car "ils sont en perpétuelles promenades, passent d'un canton à l'autre sans prévenir les chefs de village" bwa. Cette attitude exceptionnelle de l'administrateur local favorise l'intensification du flux migratoire vers Nouna. En 1946, "l'immigration est extrêmement importante" et "des villages de culture clandestins se créent en pleine brousse". Quand en 1948, les Mossi sont à nouveau recensés, 5 000 sont dénombrés dans quatorze quartiers considérés comme autonomes et les habitations dispersées n'ont pas été recensées (d'après LOBSTEIN, in BENOIT, 1973).

Au Nord, les Mossi de Kaya s'implantent toujours dans l'Aribinda (Ouahigouya) mais vont aussi chercher refuge à Dori (Niger) où les recrutements n'ont pas lieu.

"La zone intéressée s'étend depuis le sud-ouest de l'Oudalan jusqu'au Yagha (sud de Dori - fig. 1). Sa profondeur ne dépasse pas quelques dizaines de kilomètres. Il n'y a pas d'exode massif mais quelques familles qui s'installent et en attirent d'autres (44) (...) c'est une série de concessions très dispersées qui ne donnent aucune impression de groupements villageois. Cette immigration bien que sporadique mais continue pourra amener un jour des difficultés avec le cercle voisin de Kaya, la limite entre les deux cercles n'ayant jamais été matérialisée sur le terrain" (Dori, rapport politique, août 1947).

Au Sud du cercle de Djibo, l'administrateur de Ouahigouya décide en 1933 une intervention "dans la zone de brousse imprécise située sur les confins des cercles de Kaya (Haute Côte d'Ivoire) et de Ouahigouya, où se regroupent tous les éléments indésirables de toutes races, qui vagabondent dans cette zone dépourvue de villages et qui, à notre connaissance, n'est jamais visitée par les européens des deux cercles" (Ouahigouya, 1933).

Cette intervention se manifeste sur le terrain quatre ans plus tard : "il importe de mettre un terme à cette situation. Aussi, sauf instructions contraires de l'autorité supérieure, les chefs de famille (qui échappent à la charge de prestations et dont certains ne paient même plus l'impôt depuis plusieurs années) seront prochainement recensés et regroupés en village ayant à leur tête un chef mossi, mais placés sous la dépendance des chefs peul sur les territoires desquels ils sont installés" (Ouahigouya, octobre 1937).

Au début de 1938, le recensement permet de découvrir "14 400 habitants appartenant à des familles installées isolément dans la brousse et ne dépendant d'aucun groupement". Aussi décide-t-on de créer, dans le canton de Tongomayel : 17 villages groupant 7 354 habitants, dans le canton de Baraboulé : 10 villages de 3 445 habitants et dans celui de Djibo : 10 villages de 4 000 habitants.

Pour affirmer ce contrôle, le gouverneur du Soudan décide, par arrêté du 16 mai 1939, et en accord avec le Yatenga Naba, la création d'un nouveau canton mossi : Bottogo qui englobe les 17 villages nouvellement constitués à Tongomayel.

La chefferie traditionnelle du Yatenga profite de la conjoncture pour étendre son pouvoir sur des populations qui risquaient de lui échapper ou qui lui sont étrangères, comme les Mossi de Kaya (45).

Parmi ces derniers, certains n'acceptent pas la tutelle du Yatenga et partent vers l'Est, vers Aribinda et Dori. D'autre part, le contrôle administratif a pour effet de provoquer un glissement des populations immigrées vers le Nord. Des établissements "avancés" en pays peul se créent, mais ce phénomène tient plus d'individus isolés que d'un déplacement de masse car les enquêtes récentes menées dans cette région prouvent que la montée vers le Nord n'a touché qu'un petit nombre de familles et que, de plus, elle a été contrariée par l'établissement d'une période sèche entre 1943 et 1948, en zone sahélienne.

V - LA PERMANENCE D'UN CHAMP MIGRATOIRE (1947-1960)

A compter du 4 septembre 1947, la Haute-Volta est remembrée, les prestations sont abolies et la libre circulation est autorisée. L'administration devient plus conciliante et les conditions d'emploi en Côte d'Ivoire sont sensiblement voisines de celles offertes en Gold Coast. Une situation nouvelle se présente aux populations.

V.1 - Les réformes administratives et l'évolution de la société

V.1.1 - Le travail libre en Côte d'Ivoire et ses effets

De nouvelles dispositions concernant l'emploi en Basse Côte sont prises en 1947 : le salaire minimum est porté à 25 F (plantations) à 35 F (chantiers forestiers) et est dépassé en réalité (30 F dans les exploitations de banane et de café ; 40 F dans les chantiers de forêts) ; le transport en chemin de fer des travailleurs du Nord devient gratuit et les demi-tarifs sont consentis pour les retours en Haute-Volta ; sur les plantations, des magasins-coopératifs sont aménagés et les travailleurs peuvent cultiver des produits vivriers pour leur consommation courante ; les formalités administratives d'embauche sont supprimées et des primes de rendement sont proposées. Ainsi, la Côte d'Ivoire offre-t-elle des conditions similaires à celles consenties en Gold Coast, avec des avantages supplémentaires inconnus dans cette colonie (surveillance médicale, transport gratuit, allocation de tissus...) mais aussi des salaires qui demeurent plus faibles. Un Bureau du Travail (à l'origine du SIAMO) est créé en 1946. Il surveille le fonctionnement des centres d'hébergement.

Des courants spontanés de main d'oeuvre se créent vers certaines entreprises alors que d'autres, bien connues pour leurs maux, sont délaissées. Dans l'ensemble, les "bons patrons" ont, dès 1947, une main d'oeuvre suffisante, dépassant parfois en nombre celui des "recrutés" des années antérieures.

Le Bureau du Travail enregistre en 1947, 16 000 personnes embauchées dans les circonscriptions de l'ancienne Haute Côte d'Ivoire (46).

Les réactions en pays Mossi ne se font pas attendre. Les populations reviennent s'établir dans leurs villages et des volontaires partent en Côte d'Ivoire.

"Les effets favorables de la suppression des recrutements se manifestent. Les chefs signalent les rentrées de gens qui s'étaient installés au Soudan ou dans les cercles voisins" (Koudougou, 1946).

"Les retours prouvent que les manoeuvres ont été bien traités (...) ; malgré la suppression du travail forcé, 3 000 volontaires se sont présentés en 1946. A Po et Léo, la population revient s'établir" (Ouagadougou, 1947).

"Retours de Bawku de 209 chefs de case et de 120 familles depuis la fin de la saison des pluies. Approximativement, 3 300 personnes sont revenues (...). D'un autre côté, les salaires ont été notablement élevés en Côte d'Ivoire et il est offert aux travailleurs de grandes facilités de transport. Ces éléments ont eu pour résultat une désaffectation

...

marquée de nos gens à l'égard de la Gold Coast (où les conditions de travail paraissent moins favorables qu'auparavant et où nos ressortissants ont des difficultés pour exporter leurs tissus) et un mouvement très net de travailleurs volontaires au profit de notre colonie" (Tenkodogo, rapport politique, 1946).

Les cercles du Nord Mossi qui ont connu une émigration dirigée vers le Soudan, pendant quinze ans, enregistrent également des retours et fournissent maintenant des travailleurs volontaires pour la Côte d'Ivoire.

Le cercle de Ouhigouya enregistre entre 1945 et 1948 le retour d'un millier de personnes parties de l'Office du Niger (en même temps que d'autres colons d'appartenances ethniques diverses) (47). Des anciens colons, originaires du Yatenga, s'établissent aussi à Nouna où ils participent à la constitution de communautés musulmanes.

Après la pause de cinq ans (1945-1950) et la reprise des travaux d'aménagements, l'Office recrute à nouveau dans les circonscriptions du Nord Mossi, mais cette fois à Kongoussi car, dans la région de Ouahigouya, le courant d'émigration se détourne vers l'Ouest (Tougan et Nouna) et la Côte d'Ivoire. Lorsque les recrutements cessent en 1954, avec le départ d'un dernier contingent de 850 colons (48), le SIAMO embauche, en un seul trimestre, un millier de manoeuvres à Ouahigouya (Capt. FAU, février 1955).

Après 1954, les colons continuent à revenir en Haute-Volta "parce qu'on peut y faire du coton et gagner sa vie aussi bien qu'à l'Office" (Ouahigouya, 1957) (49).

Le mouvement de travailleurs volontaires vers la Côte d'Ivoire s'accroît au cours des années. Des hommes qui ont fui les contraintes depuis plus de vingt ans, ont pris l'habitude de ne plus séjourner en pays Mossi, de retourner dans leur village "pour y enlever des femmes" et repartir vivre à l'étranger. Or, une des conditions facilitant le recrutement volontaire, proposée dans plusieurs rapports qui ont étudié entre 1932 et 1946 les possibilités de détournement vers la Côte d'Ivoire du courant migratoire à destination de la Gold Coast, était d'admettre que le manoeuvre puisse se faire accompagner par sa famille ; femme et enfants. Cette condition est maintenant requise. S'ajoutant aux réformes, elle facilite l'émigration.

Les émigrants "temporaires" partent avec leurs femmes, dans une proportion de 15 % vers 1960 (REMY, 1973, p 57) et dès la fin des recrutements forcés, des Mossi se sont établis en Côte d'Ivoire avec leurs familles, notamment en pays Gouro où un îlot existe depuis 1933, à la suite des essais de colonisation.

Ainsi peut-on dire que les mouvements migratoires vers la Côte d'Ivoire prennent, à partir de 1946 un caractère individuel et spontané. Cependant, les demandes ivoiriennes sont jugées insatisfaites. Notamment, les planteurs se plaignent de l'instabilité de la main d'oeuvre spontanée et décident, pour y remédier, de créer en 1951 un organisme chargé de recruter des travailleurs sous contrat en Haute-Volta : le SIAMO (Syndicat Inter-professionnel pour l'Acheminement de la Main-d'Oeuvre), subventionné par le budget territorial.

Les effectifs recrutés sont de :

30 940	travailleurs	en	1952
19 100	"	"	1953
20 550	"	"	1954
23 470	"	"	1955
16 710	"	"	1956
15 710	"	"	1957
18 390	"	"	1958
et 18 140	"	"	1959

(d'après SONGRE, 1972, p 15).

Rapidement, ce syndicat est considéré comme "un organisme colonialiste et sa suppression réclamée par les syndicats et les étudiants de Haute-Volta au moment des luttes pour l'Indépendance (...). De plus, à leur avis, la législation du travail en vigueur depuis 1952 en AOF n'est pas respectée par les employeurs" (DENIEL, 1972, p 6-7). Les manoeuvres, eux-mêmes, préfèrent s'embaucher sur place en Côte d'Ivoire, plutôt que de passer par l'intermédiaire du SIAMO, comme le montre la baisse des effectifs (cf ci-dessus).

En janvier 1960, la Haute-Volta décrète l'interdiction des activités de ce syndicat sur son territoire et le 9 mars 1960, une convention relative aux conditions d'engagement et d'emploi des travailleurs voltaïques en Côte d'Ivoire est signée entre les deux gouvernements respectifs (50).

L'attrait de la Gold Coast reste toutefois valable jusqu'en 1955 environ. "Les raisons de cet exode très important sont d'ordre économique : un manoeuvre gagne 5 à 6 livres par mois (au cours parallèle : 3 000 à 3 500 F) alors qu'en Côte d'Ivoire, le tarif n'est que de 1 920 F" note le commandant de cercle de Tenkodogo en 1954. Après 1955, les salaires entre les deux colonies deviennent comparables : "un manoeuvre travaillant sur les routes est payé 4 shillings par jour soit 140 F, salaire voisin de celui nouvellement appliqué en Haute-Volta" (ZABRE, rapport politique 1957), et surtout les conditions d'emploi se dégradent du fait de l'évolution politique du territoire britannique. Entre 1955 et 1960, des voltaïques établis au Ghana sont contraints de regagner leur pays.

En 1960, deux tiers des émigrants voltaïques vont travailler en Côte d'Ivoire et une partie d'entre eux s'y établit.

V. 12. - Une situation globale nouvelle

Après que ce soit manifestée une détente et que les émigrés aient attendu quelque temps l'évolution des événements, les réintégrations de familles dans leur village s'échelonnent jusqu'en 1950 environ. A titre d'exemple, entre 1947 et 1950, Tenkodogo note le retour officiel de 11 936 personnes qui s'étaient réfugiées pour la plupart en Gold Coast.

Dans les cercles du Mossi, la situation est devenue "vivable". Outre la pondération introduite par l'administration dans le contrôle qu'elle exerce sur les populations, les cultivateurs connaissent aussi des "années heureuses" car un cycle pluvieux débute en 1945 (51).

...

Des efforts dans le domaine agricole sont consentis. Une politique de construction de petits barrages commence en 1950 (le cercle de Kaya devient "le cercle des lacs") et les fonds FIDES permettent, de 1949 à 1958, de tenter une transformation de l'agriculture traditionnelle (fermes pilotes), de s'intéresser à l'hydraulique pastorale et de vulgariser la culture attelée (1957). Les premiers essais de lutte anti-érosive débutent en 1957 à Ouahigouya. Jusqu'ici, le pays Mossi n'a pas connu d'encadrement agricole.

Cette politique de développement qui se manifeste sous la forme d'opérations dispersées dans tout le pays sensibilise davantage les paysans au problème de la production et de la rentabilité des sols.

A cet égard, on a remarqué, au cours des enquêtes, que les réponses expliquant les départs du pays Mossi "parce que la terre est mauvaise ; parce qu'il n'y a plus de place pour les cultures" sont souvent formulées par des cultivateurs ayant émigré à partir des années 50.

Il semblerait que ces réponses soient stéréotypées dans une bonne proportion car les raisons profondes sont surtout d'ordre familial.

Cette remarque ne met pas en cause la prise en considération de l'épuisement des sols et surtout de la saturation des espaces cultivables pour expliquer les mouvements migratoires récents. Ce facteur a déjà provoqué (au moins dans la région de Ouahigouya) des déplacements de populations perçus pour la première fois en 1937. Que ce soit seulement une dizaine d'années plus tard, une fois les autres facteurs d'émigration dissipés, que les caractères du potentiel agricole aient été perçus par nombre de paysans, il n'y a rien d'étonnant, d'autant plus que la population s'accroît.

En dehors de la période des fortes contraintes administratives, les paysans ont, de tout temps quitté leur terre dès qu'il n'y pleuvait pas, dès que la famine sévissait. Cette réaction a engendré périodiquement une turbulence migratoire à l'intérieur du pays et le déversement synchrone des populations vers l'Ouest où les conditions pluviométriques sont favorables à la culture et où les immigrants ont toujours trouvé le mil nécessaire à leur subsistance. Au fléau périodique de la famine, s'ajoute maintenant la baisse irréductible de la production agricole.

Cette constatation s'accompagne d'une prise de conscience de la notion de profit. Depuis 1914 et surtout depuis 1927, l'administration a fait valoir que les populations ne pouvaient trouver en pays Mossi les moyens de payer l'impôt et, à fortiori, de s'enrichir ; qu'il était nécessaire d'aller chercher l'argent ailleurs, que ce soit en travaillant sur les chantiers et les plantations du Sud ou en s'établissant comme colons à l'Office du Niger.

Cette évidence apparaît avec d'autant plus de force que la pression du pouvoir administratif cesse de s'exercer sur les cultures commerciales et que les productions baissent en pays Mossi. La terre mossi ne permet que de subsister. Ailleurs, il y a autre chose (52).

Or, les données climatiques sont telles que, grâce à des pluies plus tardives, la région de Tougan, à quelques dizaines de kilomètres de Yako et de Gurcy, permet de bonnes cultures de coton et surtout de mil. Les récoltes sont encore plus belles le long de la Volta Noire où la pluviométrie est plus forte et mieux répartie.

...

Par ailleurs, il est évident pour tous que c'est au Sud, vers la forêt, que l'on trouve des salaires.

Tous ces facteurs font que le travail volontaire en Côte d'Ivoire trouve de plus en plus d'adhérents et que les anciennes aires de refuges, loin d'être abandonnées, sont "reconverties" en aires de peuplement, tandis que d'autres régions de l'ouest de la Haute-Volta connaissent une pénétration mossi diffuse.

Les musulmans participent activement à la consolidation des aires migratoires. Ils ont constitué depuis longtemps l'avant garde du peuplement mossi le long de la Volta Noire et le long des routes. Particulièrement surveillés par l'administration, surtout les hamalistes (1935-1945), les musulmans ont préféré échapper à l'administration en créant des communautés rurales "en brousse", autour de marabouts.

Après 1946, elles s'étoffent avec l'apport des paysans musulmans venus principalement du Yatenga et, dans la région de Nouna, bénéficient des retours de colons de l'Office du Niger, très prosélythes.

Ainsi, l'évolution des besoins, l'évolution de la société "institutionnalise" les migrations, une fois éteintes les causes qui les ont fait naître.

V.2 - Des aires de refuge aux aires d'implantation rurale

Les administrateurs semblent avoir mieux observé les retours en provenance des colonies voisines que les mouvements qui se sont opérés sur les marges du pays Mossi à l'intérieur d'une même colonie.

La liberté de circulation permet aux Mossi de renouer facilement avec leur région d'origine. Une partie des plus âgés retourne au pays, ainsi que les familles dont les chefs sont morts. Mais la majorité des immigrants demeure en "terre étrangère" parce qu'elle a pris l'habitude d'y vivre et que les conditions offertes aux cultures sont meilleures qu'au pays d'origine.

Des flux plus ou moins discrets sont entretenus avec les aires de peuplement immigré, qui peu à peu sont intégrées à "l'espace vital" des régions les plus proches. "Ce sont moins les aires qui attirent que les individus qui y résident. Les flux s'établissent par le biais de relations inter-personnelles. L'importance des flux maintenus est en rapport avec les effectifs d'immigrés (d'où, par ailleurs, stabilité des aires de départ)" (REMY, 1974 - 2).

A l'Est, aucune évolution sensible des effectifs en colonisation ne peut être observée le long de la limite avec le cercle de Fada N'Gourma, à part quelques déplacements du Yanga vers le Zoaga. Par contre, des commerçants (un millier de personnes) s'établissent à Kantchari, Fada N'Gourma, Boutou, Namounou, Diapaga. Parfois, ils s'ajoutent à quelques familles mossi isolées dans ces petits centres urbains, parfois ils s'intègrent aux commerçants haoussa et djerma (et n'apparaissent pas dans les recensements).

...

Au Sud, où les retours de Gold Coast ont été enregistrés jusqu'en 1950, la région de colonisation du Yériba reçoit toujours de nouveaux colons tandis que le groupe mossi établi au sud de la frontière devient stable :

"On s'installe à loisir sur les terres de Yériba. Les villages des cantons de Zabré, Boussougou et Yakala y sont tous représentés. Les habitants du cercle de Tenkodogo s'y sont joints" (Zabré, 1955).

"Au Nord de la Gold Coast, les immigrants français se fondent dans la masse, sont cultivateurs comme les originaires et se livrent à un petit trafic frontalier de kola et de bandes de coton. Des contacts constants sont maintenus avec les villages d'origine" (Zabré, 1954).

Au Sud-Ouest, l'aire d'implantation formée par le cordon discontinu d'établissements le long de la Volta Rouge et au sud de Sabou est plutôt affecté par des retours vers le pays Mossi qu'il ne reçoit de nouveaux immigrants. Plus à l'Est, les îlots de colonisation connaissent un développement modeste : l'effectif à Guiaro et à Po passe seulement de 600 Mossi (1952) à 800 (1958) et il semble qu'il ait baissé à Guiaro et augmenté à Po où les Mossi viennent faire du commerce et y envoient leurs enfants suivre l'école coranique. Au total, environ 120 établissements se dispersent entre la Volta Rouge et la frontière Sud de la Haute-Volta.

Les groupements musulmans s'étoffent à l'Ouest, et des travailleurs qui se rendent au Ghana s'installent toujours le long des routes. Quelques établissements (Ouessa, Hamalé) sont créés le long de la frontière. Les Mossi y vivent de commerce (et de contrebande).

A Poura, les activités minières attirent les Mossi, à partir de 1946. 50 familles Mossi (1/3 de la population) y séjournent en 1955. Ce groupe peut être comparé à ceux qui se forment à l'étranger. Mis à part quelques commerçants, il est constitué de manoeuvres dont l'effectif est renouvelé chaque année.

Un cinquantaine d'îlots de colonisation sont disséminés entre le cercle de Koudougou et la Volta Noire.

A l'intérieur de la boucle de la Volta Noire, la pénétration de commerçants (Houndé, Bobo-Dioulasso) et de cultivateurs venus, soit directement du Centre-Ouest Mossi, soit des anciennes aires-refuges et qui prospectent la région, amène la création de 90 établissements dont cinq à proximité des gares récemment créées de la RAN. Ces établissements sont très petits pour la plupart et dispersés. Seules les régions de Safané, Houndé et Diébougou connaissent vers 1960 une pénétration relativement importante.

A Nouna, en 1948-1949, le mouvement migratoire se ralentit ; des retours au pays sont enregistrés, des "irréguliers" sont refoulés et l'immigration annuelle ne suit plus le rythme des années précédentes. On assiste à une stabilisation du peuplement. Puis, de nouveau, au cours des années 50, un flux régulier se déverse dans cette aire d'accueil - 1950 : 5 500 Mossi ; 1952 : 7 000 ; 1954 : 7 500 - alimenté notamment par des musulmans (cantons de Sanaba, Dokuy, Tougouna, Solenzo).

Cette pénétration en force met en relief les particularités du contexte d'accueil. Dès 1951, l'administration cesse d'observer seulement l'apport migratoire Mossi pour poser le problème foncier et démographique du cercle : "Les Mossi se sont installés d'abord comme serviteurs des Peul et ont cultivé les terres qui appartiennent coutumièrement aux Bobo qui en ont donné l'usufruit aux Peul. Or, au bout de quelques années, les Mossi se déclarent propriétaires et s'installent définitivement" (RONSSE, 1951, cité par LOBSTEIN, 1960).

L'opposition qui se dessine dans cette zone à l'établissement des Mossi, décide de l'"abandon" des implantations au nord de Nouna au profit des régions plus méridionales. "C'est en pays Bobo-Oulé (Bwa) que les colonies Mossi sont les plus importantes. Cela se comprend aisément si l'on pense que la population, manifestement sur son déclin, diminue chaque année dans des proportions catastrophiques. Par contre, peu ou pas de colonies chez les Bobo-Fing, population jalousement refermée sur elle-même, de même que chez les Marka en pleine prospérité démographique et chez les Bobo-Oulé du Nord parce qu'exceptionnellement prolifiques" (RONSSE, 1952, cité par LOBSTEIN, 1960).

En 1954-1955, le déplacement, du Nord vers le Sud, se confirme : "l'immigration Mossi dans le Sud continue lente et régulière, mais est compensée par de nombreux retours à Ouahigouya" (Nouna, 1956).

En 1956, 8 000 Mossi sont recensés. Ce chiffre n'évolue guère jusqu'en 1963-1964 et dénote à nouveau un ralentissement (momentané) de l'immigration.

Au Nord du cercle de Nouna (Djibasso), les Mossi répartis dans une vingtaine de villages constituent un peuplement "en stillation dont la présence est sans effet sur le contexte" (LOBSTEIN, 1960). Au Sud, à côté des villages bwa en stagnation, le grossissement des villages mossi inquiète les autochtones, d'une part parce que les immigrants s'approprient les terres entre la Volta et le Voun-Hou et, d'autre part parce qu'ils sont musulmans et constituent des structures villageoises très charpentées, comme c'est le cas vers Solenzo.

Vers 1960, à l'Ouest de la boucle de la Volta Noire, le peuplement mossi peut être évalué à 9 000 personnes.

Au Nord-Ouest, contrairement à la région de Toma où l'on observe un arrêt de l'immigration et un léger glissement de la colonisation vers l'Ouest, on enregistre toujours dans celle de Tougan un flux migratoire en provenance des subdivisions voisines de Yako et du Yatenga. De 1951 à 1956, le nombre de Mossi passe de 19 500 à 26 700 note IZARD (1959) et les immigrants représentent 14 % (1951) puis 16,5 % (1956) de la population du cercle de Tougan. Compte tenu de leurs effectifs, les quartiers mossi dépendant des villages samo du canton de Da sont reconnus villages indépendants par l'administrateur local.

Les raisons évoquées par les immigrants pour expliquer leur départ des régions mossi voisines sont les conditions agricoles. Notons que mises à part les années 1955 et 1957 qui sont particulièrement mauvaises à Gurcy et Yako, la décennie 1950-1960 peut être qualifiée de relativement "faste" du point de vue des récoltes. Bien qu'une partie des immigrés proviennent des régions citées, il apparaît aussi que l'immigration soit renforcée par une prise de conscience des conditions médiocres offertes à

l'agriculture en pays Mossi, alors qu'à quelques dizaines de kilomètres à l'Ouest, des espaces libres existent, dans un pays connu où des parents et amis vivent depuis plusieurs années. Par ailleurs, il est permis de supposer que des familles établies "clandestinement" dans la région se soient fait connaître à l'administration à partir des années 50. Ainsi, l'accroissement de 8 000 Mossi en cinq ans, constaté dans les recensements, peut-il être mieux apprécié.

Quoi qu'il en soit, le pays Samo continue de recevoir des immigrants, lesquels s'établissent dans le canton de Da (4 000 Mossi en 1954) et dans les vieux établissements de Kiembara où les Mossi se considèrent désormais comme les véritables maîtres des lieux (53).

A l'Ouest, le long du Sourou et autour de Gassan, en pays Marka, des petits "essaims" se constituent. Ils se multiplient dès que la nouvelle se répand d'un aménagement futur de la vallée du Sourou prévu pour "décongestionner le Yatenga" et que la station d'essais de Di est créée. Cette pénétration diffuse ne connaît pas de lendemain car le projet d'aménagements hydro-agricoles reste à la phase des études (54).

En 1960, le pays Samo accueille sur ses marges orientales une importante aire de peuplement mossi : près de 80 établissements et plus de 30 000 immigrés.

Entre cette bande de colonisation et le Sourou, une pénétration diffuse est en cours.

Dans la région pré-sahélienne, depuis que le contrôle de l'administration s'exerce sur les villages de colons, peu de nouveaux établissements ont été créés si ce n'est le long des cordons dunaires au Nord de Baraboulé et à l'Ouest d'Aribinda (2 établissements : 450 habitants, près de Yakala) et à l'Est de Dori.

"En juillet 1954, le chef de canton de Bottogo est suspendu de ses fonctions et les dix sept villages de son canton sont placés sous l'autorité directe du chef de la subdivision de Djibo, nouvellement créée (1949). On enregistre alors des départs de familles immigrées qui se dirigent vers Kongoussi et le cercle de Tougan" (monographie de la subdivision de Djibo, avril 1955).

Cependant, les anciens établissements continuent de recevoir des familles venues de Seguenega et Kongoussi pour le Djelgodji et de Kaya et Tougouri pour l'Aribinda et Dori. Ce mouvement est favorisé par les bonnes conditions pluviométriques des années 50.

Une centaine d'établissements mossi accompagnés de nombreuses concessions dispersées en brousse constituent le peuplement mossi en zone pré-sahélienne (55).

En 1960, les plus gros effectifs de Mossi immigrés sont concentrés dans une aire de peuplement qui forme un cordon discontinu sur les marges du pays Mossi (anciennes aires-refuges de la période 1914-1946), principalement au Nord-Ouest et au Nord où plus de la moitié des Mossi immigrés est recensée.

...

Au delà de cet ensemble d'aires périphériques, des groupes d'établissements se sont greffés le long des pistes (Ouest et Sud-Ouest) et se sont fortement implantés en pays bwa.

Entre ces aires d'implantation, et parfois à partir de ces dernières, des zones de pénétration diffuse se dessinent, principalement dans la boucle de la Volta Noire, avec la création de petits établissements à caractère rural ou commercial et de communautés musulmanes.

Par ailleurs, profitant de la constitution de petits centres administratifs (création de nouvelles circonscriptions), des artisans et commerçants mossi essaient dans tout le territoire.

Telle est l'image du champ migratoire mossi à l'intérieur de la Haute-Volta, à la veille de son indépendance politique.

NOTES INFRA-PAGINALES

- 1 - Sans tenir compte des tentatives et des réussites de "déploiements" sur les marges du pays, depuis le XVII^e siècle.
- 2 - Cette approche historique comporte peu d'analyses des formes et des modalités régionales de l'implantation mossi ancienne. Ces dernières sont développées dans le document consacré à l'évolution récente des migrations.
- 3 - Nakomse (sing. : "nakombga") : nobles ; aristocratie guerrière.
- 4 - Les chefs actuels de Niaro, Kontoera (Tenkodogo) et Medega (Zabré) se disent Bissa, selon J. P. LAHUEC.
- 5 - Le dialecte tient plus du moré que du gurmantché et les habitants reconnaissent leurs origines mossi.
- 6 - Les Touareg Imrad Oudalan avaient envahi le Nord du Liptako en 1827 et atteint Aribinda.
- 7 - Les villages de Dio et de Sindié (Samo Maya) ont fait appel à des chefs mossi qui se sont implantés dans ces villages. De même, en pays Marka, le long du Sourou, BITTARD et FAFA, dans leur monographie du village de Di (1956), signalent l'existence d'un quartier dont l'origine serait mossi, mais où les habitants "sont tout à fait assimilés et ne se distinguent en rien des autres Marka".
- 8 - W. STAUDE (1967) évoque le souvenir de "brigands mossi" venus enlever les jeunes Kurumba.
- 9 - Il semble pourtant que la route de Po ait été fréquentée.
- 10 - Toutefois, on continue d'enregistrer quelques actes de pillage en pays Samo, motivés par le besoin des Mossi de se procurer du numéraire auprès des Dioula, par la vente de captifs (selon Fr. HERITIER-IZARD, 1974).
Au Nord, le chef de Tongomayel est destitué en 1906 pour trafic de captifs avec les Dogon, et les Kurumba (archives du poste de Djibo).
- 11 - "Pour clarifier la situation administrative, les Européens ont mis de l'ordre parmi les chefs. Les uns sont élevés, les autres abaissés ; certains disparaissent. L'administrateur fait naître la reconnaissance en même temps qu'il avive des susceptibilités et des rancœurs qui deviennent un élément de sa politique" (OEZENOU, 1970, p 5).
A compter de 1905-1907, les Français suppriment certains cantons, en agrandissent d'autres sans tenir compte de la hiérarchie traditionnelle. De plus, les chefs sont démunis de leurs pouvoirs judiciaires et contrôlés.
- 12 - A proximité des Tensobanâmba ("commandements militaires") dépendant du Widi, tels Kossuka, Windigui, Oula, et des villages contrôlés par le Balum et le Rassam.

...

- 13 - "Les populations sont très touchées par les récoltes qui sont presque nulles" (Ouahigouya, septembre 1900) ; "le pays est pauvre et, de plus, il a été ravagé, avant la récolte, par les sauterelles" (Capt. De BATZ, 1901).
- 14 - Le chasseur est un professionnel, un homme craint pour son courage, son endurance et son pouvoir occulte. Il vit en brousse où il sait concilier les génies. Les chasseurs vont jouer un rôle très important dans la prospection des terres de colonisation.
- 15 - A Ouahigouya, les revenus de l'impôt ont été successivement de :

50 337 (1903)	137 965 (1908)
63 579 (1904)	138 555 (1909)
87 332 (1905)	157 638 (1910)
88 546 (1906)	159 973 (1911)
109 618 (1907)	174 781 (1912)
	192 634 (1913)
- 16 - Le poste de Djibo est créé en 1903. Les territoires septentrionaux demeurent sous le contrôle militaire de Dori.
- 17 - "Les Mossi voyageaient peu et n'ont commencé à s'adonner au commerce que durant l'époque coloniale, pressés par la nécessité de s'acquitter de l'impôt" (TAUXIER, 1912, p. 538-539).
- 18 - D'après REMY (1974 - 2). Notons toutefois que, tant à l'Ouest qu'au Nord, la répression militaire qui a suivi a servi quelque peu la colonisation mossi, comme nous le verrons.
- 19 - Procédé bien connu et dénoncé, véritable leit motiv dans les rapports administratifs jusqu'en 1950 environ.
- 20 - A Ouahigouya, ils passent de 910 recrues (1915) et 650 (1916) à 400 (1923), 350 (1926), 310 (1929).
- 21 - A Ouahigouya, les recettes fiscales sont de : 181 000 F (1915), 934 000 F (1924), 1 187 000 F (1925), 1 825 000 F (1926), 2 200 000 F (1927), 2 570 000 F (1928), 2 578 000 F (1930).
- 22 - Du fait de l'amélioration des recensements et du développement des recrutements de main d'oeuvre, le contrôle des déplacements de population devient très strict à partir de 1925-1926.
- 23 - 67 T (1925), 132 T (1926), 3 T (1927 -sécheresse), 150 T (1928), 53 T (1929 - sécheresse et acridiens), 420 T (1930).
 Kapok : 52 T (1926), 31 T (1927), 60 T (1928), 91 T (1930) à Ouahigouya.
- 24 - A Kaya, on signale les transports de fûts d'arbres, à tête d'homme, à destination du chef-lieu ou même de Ouagadougou distant de 104 km (d'après OEZENOU, 1970, p 8 et 62).
- 25 - Du fait de la situation géographique respective des cercles du Mossi, certains fournissent la main d'oeuvre à la Côte d'Ivoire, d'autres au Soudan, d'autres encore, aux deux colonies à la fois (Ouahigouya).
- 26 - A titre d'exemple, Ouahigouya a fourni : 535 manoeuvres en 1924 puis 660 (1925), 400 (1926), 700 (1927), 860 (1928).

...

- 27 - Les recruteurs privés viennent du Sénégal, du Soudan et de Côte d'Ivoire recruter à Ouahigouya : 310 travailleurs (1924), 200 (1925), 471 (1926), 680 (1927).
- 28 - "J'ai vu, en 1926, revenir au cercle de Ouagadougou quelques uns de ces misérables qui avaient pu s'enfuir des chantiers (...). Si l'on avait voulu que le profit budgétaire fût la règle en Haute-Volta, alors le gouvernement eut été riche car il eut vendu ses nègres au lieu de les donner. Et si l'on désirait que les gens du Nord allassent dans le Sud pour leur profit personnel, il n'y avait qu'à les laisser faire. Ils s'y fussent rendus d'eux-mêmes si le bruit ne s'était répandu, plus fort que les circulaires, qu'on trouvait, dans certains chantiers, non de l'argent mais des coups" (DELAIGNETTE, 1935).
- 29 - "En Haute-Volta, colonie de trois millions de paysans, le gouvernement général de l'AOF a levé 25 276 manoeuvres de 1920 à 1924 pour les travaux du chemin de fer de Thies au Niger, 42 930 de 1921 à 1930 pour le chemin de fer d'Abidjan à Ferkessedougou et il a laissé lever 16 541 manoeuvres de 1920 à 1930 pour les coupes de bois et les plantations de la Côte d'Ivoire. En dix ans, 84 107 paysans ont dû servir loin de leur terre. Dans la colonie même, de 1927 à 1929, les chantiers administratifs en ont réquisitionné 42 313 et les chantiers commerciaux 52 416" (chiffres officiels publiés à l'occasion de l'exposition de 1931 ; cité par DELAIGNETTE, 1946, p 183).
- 30 - En d'autres termes, Ouahigouya, Koudougou et Ouagadougou sont réservés aux recrutements administratifs.
- 31 - Tandis que le poste de Tougan surveille les Marka de la rive gauche du Sourou, le poste de Lankoué est destiné "à impressionner les éléments turbulents de cette région (Samo) qui, par ailleurs, se sont montrés particulièrement réfractaires à toute tentative d'organisation administrative" (Lankoy, octobre 1918).
- 32 - Le rapport ne livre aucun chiffre de population clandestine.
- 33 - Il s'agit de l'institution du Naba Koba ("travail pour le chef"), privilège dont jouissait les naba de faire appel à l'aide de leurs sujets. Chaque quartier de village participait au travail collectif sur les champs du Nayiri ("maison du chef"). Les champs collectifs de coton n'ont pas été imposés dans le Yatenga (d'après informations orales communiquées à titre personnel par L. B. OUEDRAOGO, Ouahigouya).
- 34 - Tel est le cas entre 1940 et 1944 ; années marquées par des invasions acridiennes au Nord.
- 35 - Ouahigouya fournit 813 T d'arachide coque en 1939 pour 271 T de coton. Cette dernière production tombe à 133 T en 1941. A Kaya (Haute Côte d'Ivoire), la production d'arachide passe de 100 T (1937) à 700 (1939) et 1 200 (1940). Des excès sont encore à noter en Côte d'Ivoire. Ainsi, à Kaya, l'idée d'obliger les paysans à cultiver leurs champs aux abords des routes et de supprimer les cultures de cases "par mesure d'hygiène" (d'après EOZENOU, 1970, p 7).

...

- 36 - On note, à partir de 1932, des déplacements peul du Yatenga et du Liptako vers Pinsa (Nord de Kaya).
- 37 - Notamment, les originaires des cantons de Kossuka, Kalsaka, à l'Est du Yatenga.
- 38 - Pas plus de cinq sociétés recrutent dans le cercle de Ouahigouya.
- 39 - Pendant la guerre "les engagés rejoignent les chantiers à pied en raison de la pénurie d'essence" (1941).
L'administration profite généralement des mauvaises conditions alimentaires du Mossi pour recruter davantage en période de disette : "il semble que nous pourrions réunir en cas de famine, pour les chantiers du STIN, le nombre d'hommes contraints à quitter momentanément le pays pour assurer leur existence" (Ouahigouya, 1934).
- 40 - Le contrôle médical obligeait pour la sélection d'hommes valides le regroupement d'un maximum d'hommes au chef-lieu du cercle. C'est à ce moment que les hommes s'enfuyaient.
Le pécule avait été institué en 1925 pour obliger les manoeuvres à ne toucher leur salaire qu'une fois de retour dans leur cercle d'origine, et faciliter de la sorte l'acquittement de l'impôt.
- 41 - La campagne de cacao 1937-1938 ne peut être menée à bien en Gold Coast (hold-up cacao). Des Mossi retournent chez eux sans rémunération.
- 42 - Forfait de 35 F/personne pour toute gare, à partir de Bobo-Dioulasso, (au lieu de 100 F pour les voyageurs isolés et 58 F par personne pour les groupes de cinquante personnes).
- 43 - Au contraire, du fait de l'application d'un plan quinquennal de réduction des recrutements en Moyenne et Basse-Côte, la participation du "réservoir mossi" est accrue.
- 44 - Tieckaledji (Sud de Gorgadji), à la limite de l'Aribinda et de Tougouri, est le seul village mossi "régulier" créé en 1933.
- 45 - Bottogo signifie littéralement : "qui attendrit ce qui résiste". Des personnes ayant connu cette intervention administrative affirment que les gardes de cercle "fouillaient la brousse, détruisaient les huttes de feuilles et poussaient les gens vers les lieux de regroupements".
Rappelons que dans le même temps, le Yatenga Naba profitait du recrutement des colons de l'Office du Niger pour placer à leur tête des chefs et participait avec l'administration française à la création d'un "satellite" du Yatenga.
- 46 - Rappelons que le volant de saisonniers partant travailler clandestinement en Gold Coast était estimé en 1939 à 61 000 hommes.
- 47 - De 1945 à 1948, l'effectif du colonat passe de 23 200 à 19 600 personnes.
- 48 - En 1954, le groupe Mossi de l'Office du Niger atteint son volume maximum avec 6 120 personnes.

...

- 49 - C'est, entre 1960 et 1964, que les départs seront les plus nombreux.
- 50 - Une analyse de cette convention est faite par R. DENIEL, in Migrations modernes en Afrique Occidentale, IDEP, 1972 (cf bibliographie). Elle est en cours de révision depuis 1972.
- 51 - Le cycle pluvieux s'interrompra en 1962-1964.
- 52 - Dans le rapport de Convention, le document : "Géographie des aires d'émigration en pays Mossi", p 37-39.
- 53 - A Kiembara, les Mossi (18 000) sont aussi nombreux que les Samo.
- 54 - Cf "Les conditions offertes à l'immigration Mossi sur le casier du Sourou" note inédite.
A Kiembara, un barrage construit à Sissilé en 1956 provoque un déplacement des Mossi déjà établis dans les alentours.
- 55 - IZARD (1959, p 51) donne le chiffre de 25 289 Mossi dans le cercle de Djibo en 1957. Cette donnée qui provient des recensements administratifs est erronée ; les agents recenseurs assimilant les Fulsé (Kurumba) aux Mossi.

République de Haute-Volta
Ministère du Travail et de la Fonction Publique

République Française
Ministère de la Coopération

ENQUÊTE SUR LES MOUVEMENTS DE POPULATION A PARTIR
DU PAYS MOSSI (Haute-Volta)

I

LES MIGRATIONS INTERNES MOSSI

Des aires-refuges du passé aux «terres neuves» d'aujourd'hui

1975



Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer — OUAGADOUGOU

fascicule 1